L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1385 - VENDREDI 05 AOÛT 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Moisson calamiteuse, prix bas...



Comment passer le cap ?

C'est un fait désormais que cette année 2016 pour tous les producteurs, que ce soit en grandes cultures ou en productions animales, restera dans les annales comme une année calamiteuse, «*historiquement désastreuse*». Entre incidents climatiques à répétition, course aux bas prix en interne et prix mondiaux à la peine, la marge de manœuvre se rétrécit comme peau de chagrin. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles... C'est un refrain déjà entendu mais qui prend une nouvelle dimension quand se confirment les résultats catastrophiques de cette moisson 2016. Sur le terrain, dans les départements, les responsables professionnels invitent sans relâche les représentants de l'État et des collectivités territoriales à prendre conscience de visu de la dure réalité. Au ministère, les réunions s'enchaînent et les alertes des professionnels se multiplient. Des mesures conjoncturelles sont sur le fourneau gouvernemental, mais on sait aussi que seules des mesures structurelles profondes et courageuses pourront limiter la casse et assurer l'avenir.

Pages 3, 4, 5, 6, 7, 13.

Côte d'Or

› Châtillonnais

Grosse «pilule» en blé et colza



Nièvre

› Crise céréalière

Le préfet sur le terrain



Yonne

› Tourisme rural

Des fermes accueillantes







Sommaire

Côte d'Or

04 • Plateau: L'année humide n'a pas profité
• Moissons: Les promesses du printemps, lavées par les excès d'eau
05 • Châtillonnais: Grosse «pilule» en blé et colza
06 • Après-moissons: Comment franchir le cap ?

Nièvre

07 • Crise céréalière: Le préfet sur le terrain
08 • Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert: 400 animaux présentés
09 • Filière volaille: Le CAF rencontre le groupe LDC

Yonne

10 • Social: Agriculteurs : ne restez pas seuls face à la crise !
• FDSEA 89: Faire face !
11 • Tourisme: Des fermes accueillantes
12 • Pisciculture: Un redémarrage couronné de succès

Bourgogne et ailleurs

13 • Crise agricole: Un impact considérable pour le milieu rural

Filières

14 • Cultures Chanvre: APM passe à la vitesse supérieure

Infos Services

16-17 • Analyses et tendances
18 • Petites annonces
19-23 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Jérémy Decerle, président de Jeunes Agriculteurs

«Il faudra aussi secouer le monde économique»

Quelle sera la priorité du nouveau conseil d'administration JA ?

«Le renouvellement des générations en agriculture reste et restera évidemment la priorité, comme à chaque mandat. Si on veut inverser cette tendance démographique dramatique, on a besoin d'agriculteurs dans nos campagnes. Et la seule véritable richesse de notre profession, ce sont les hommes et les femmes, sinon c'est un métier qui meurt. D'autant que les perspectives et les opportunités existent, il suffit de savoir les saisir, en mettant en place les politiques pertinentes».

Quels seront les autres axes d'actions ?

«Il y a des sujets urgents à traiter, comme le dispositif des prêts bonifiés, ou la transmission, sur laquelle nous avons la volonté de travailler de façon plus énergique, volontaire et dynamique, avec l'idée de construire un accompagnement-type pour les futurs cédants. Beaucoup de choses existent mais il faut les mettre en cohérence, prévoir des incitations pour que le cédant transmette plus facilement. Nous allons continuer le travail sur la structuration des filières. Par exemple en se réappropriant le monde coopératif, en s'y investissant davantage. En lien avec ce sujet, nous voulons travailler sur trois axes : la contractualisation, car tout le monde en parle mais peu de choses existent, la massification de l'offre à travers une meilleure organisation, pour être meilleurs dans les négociations, et la recherche de valeur ajoutée, par la promotion du Manger français et l'étiquetage. Tous ces éléments doivent être travaillés ensemble. Et il faut aussi que l'on discute de la demande en face, de l'adéquation de notre offre, à la



fois sur le marché intérieur mais aussi sur le marché international. Parallèlement, nous insistons sur la formation pour faire face aux interlocuteurs devant nous. Il faut accompagner le réseau, le faire monter en compétence aux niveaux local et national, c'est un de nos fondamentaux qui a été un peu mis de côté ces dernières années. On ne peut pas aller manifester partout sans un minimum de connaissances. On a des propositions à faire, plus conséquentes, plus courageuses, plus visionnaires».

Qu'attendez-vous des politiques, en cette année d'élection présidentielle ?

«Je suis assez dubitatif sur le courage des politiques… Nous sommes un peu déçus de leur comportement en général, donc oui, on essayera de refaire passer nos messages, mais ce qu'on veut surtout leur dire, c'est « ayez un peu de décence vis-à-vis du monde agricole ». Comment se fait-il aujourd'hui que dans une profession plus qu'en crise on arrive encore à mettre des bâtons dans les roues des paysans ? Par exemple, il y a un an, le Gouvernement a décidé de mettre en place un comité pour simplifier les normes, mais parallèlement la loi biodiversité, qui vient d'être votée, rajoute des contraintes. Au lieu d'entendre les candidats dire qu'ils nous comprennent, on aimerait qu'ils reprennent nos propositions et les mettent en application. Il faut aussi secouer le monde économique».

C'est-à-dire ?

« Depuis le 3 septembre 2015, tout un tas d'annonces ont été faites pour compléter les mesures d'urgence. L'État y a mis du sien et si structurellement tout n'a pas été fait, le monde économique a sa part de responsabilité. On ne peut pas dire qu'il soit particulièrement force de proposition. C'est pour cela qu'il faut en face d'eux des gens organisés, notamment à travers le monde coopératif pour améliorer la commercialisation de nos produits».

Avez-vous des inquiétudes pour la rentrée ?

«Les récoltes démarrent très mal, les rendements ne sont pas bons, la qualité n'est pas exceptionnelle… Le climat est tendu, il va falloir prendre une position courageuse. Pour l'instant, on est en train de voir ce qui se passe pour décider de ce qu'il faut faire. Voir, juger, agir, c'est un ancien slogan de JA».

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement chez JA ?

«JA, c'est une école de formation. C'est grâce au syndicalisme que bon nombre de jeunes sont accompagnés financièrement et humainement au moment où ils entrent dans le métier. JA, c'est le combat d'une génération pour la suivante. C'est gratifiant d'aider ses collègues, mais aussi de travailler pour ceux qui sont derrière nous».

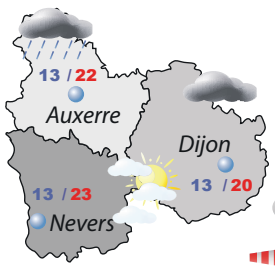
PROPOS RECUEILLIS PAR DELPHINE JEANNE, ACTUAGRI

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 5 au 14 août 2016

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 5 Août

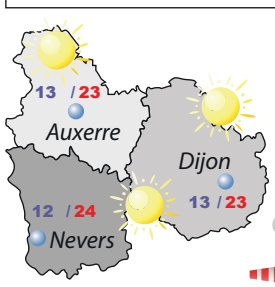


Mitigé
Ce vendredi sera partagé entre précipitations et belles éclaircies. Les vents seront modérés.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Abel
Soleil : 06:30 - 21:15
Lune : 09:16 - 22:31

Samedi 6 Août

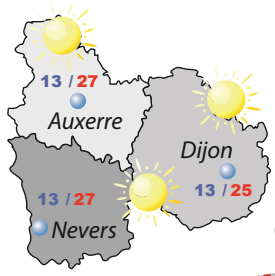


Ensoleillé
Pour ce samedi, le ciel sera clair et le soleil généreux. Les vents resteront modérés.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Octavien
Soleil : 06:32 - 21:13
Lune : 10:19 - 22:57

Dimanche 7 Août



Agréable
Le soleil persistera tout au long de ce dimanche. Les températures seront en hausse et les vents modérés.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Gaétan
Soleil : 06:33 - 21:12
Lune : 11:21 - 23:23

Prévisions à 7 jours

Lundi 8 au Mercredi 10 Août :

Un ciel clair s'annonce pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 19 °C T° maxi. : 27 à 29 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Août :

De nombreuses précipitations sont attendues.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 10 à 18 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation*. Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 99*.

Yonne Le Point Accueil Installation

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation*. Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

(*) Accompagnements financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation

Grandes cultures

«Du jamais vu !»

Les premières remontées chiffrées des récoltes en céréales à paille et en oléoprotéagineux sont historiquement alarmantes. Alors que Philippe Pinta, président d'Orama, alerte sur ces rendements dramatiques, le Conseil des ministres du 27 juillet a décidé de lancer un plan d'aide au secteur des grandes cultures.

La récolte 2016, s'annonce historiquement désastreuse... «*Du jamais vu !*» pour les représentants d'Orama, organisation regroupant les producteurs de blé, de maïs et d'oléoprotéagineux. «*La situation est d'une très grande gravité*» a alerté Philippe Pinta, président d'Orama, mentionnant dans certaines fermes «*des rendements trois fois moins élevés que d'habitude*» et par voie de conséquence, «*la moitié ou les trois-quarts du chiffre d'affaires en moins*». Avec aucun espoir de se rattraper sur les prix, puisque l'abondance des récoltes mondiales et les bons résultats européens (en dehors de la France et du Bénélux) «*empêchent tout rebond*».

Un plan d'aide gouvernemental

Pour beaucoup de producteurs de grandes cultures c'est la quatrième année très difficile et, pour certains, un EBE négatif va sérieusement compliquer la situation... Toutes les productions sont impactées, le blé comme l'orge (dont les contre-performances sur le plan de la qualité ne satisferont pas les marchés brassicoles), les pois comme les féverolles... En protéagineux d'hiver, les résultats économiques négatifs pourraient impacter la pérennité même de la culture. Face à cette situation, la priorité c'est le besoin urgent de trésorerie des producteurs confrontés à la nécessité d'argenter les prochains semis pour assurer l'avenir. L'objectif pour les producteurs étant de tenir jusqu'à la prochaine récolte.

Les représentants professionnels souhaitent «*un plan d'urgence en trésorerie qui prenne en compte les annuités de l'année et les besoins de la prochaine récolte*». Soit un somme globale de 700 euros environ à l'hectare de prêts exceptionnels, qui pourraient atteindre 1000 euros/ha en fonction de la situation. Le syndicat veut aussi que les principales zones touchées soient reconnues en catastrophe naturelle et remet sur le tapis la question de la baisse du prélèvement redistributif. Réuni en conseil des ministres le 27 juillet, le gouvernement a annoncé un plan d'aide au secteur des grandes cultures.

Soulager les trésoreries en urgence

Le plan gouvernemental prévoit des mesures fiscales, le report de cotisations sociales et des mesures spécifiques de remboursement de la TVA face aux «*grandes difficultés*» que rencontrent les céréaliers. Un «*fonds de garantie*» doit également être mis en place par la Banque publique d'investissement (BIP) «*pour aider à la mise en œuvre des allégements et des reports de prêts au niveau bancaire*», a annoncé Stéphane Le Foll. Les agriculteurs pourront invoquer le «*cas de force majeure*» et bénéficier de la majorité de leurs aides quand «*les événements climatiques ne permettent pas de se conformer aux règles de la Pac*» ajoute le compte-rendu du Conseil des ministres, indiquant aussi des dérogations possibles sur les Cipan. Ce plan sera «*concrètement évalué début septembre*» avec «*l'ensemble de la profession agricole*», lorsque l'ampleur des mauvaises récoltes sera mieux connue, a précisé le ministre de l'Agriculture.

Un CAF (Conseil de l'agriculture française) exceptionnel se réunira le 1er septembre pour traiter des intempéries subies par les filières, grains, fruits et légumes, des mauvaises récoltes et des crises qui traversent la filière élevage depuis des années. Pour sa part, la FNSEA par la voix de son président, Xavier Beulin, estime que cette situation «*impliquera des mesures exceptionnelles*» sur lesquelles le syndicat majoritaire va travailler pendant tout le mois d'août.

Récolte de blé française : La catastrophe vire au désastre

ODA prévoit une récolte de blé tendre 2016 à 28,2 millions de tonnes. La dégradation dans le quart Nord-Est de la France se poursuit donc et les rendements dans les meilleures terres au Nord de Paris ne s'améliorent pas. ODA considère que le choc subi par les agriculteurs français va se répercuter jusqu'aux acheteurs finaux. En effet, l'impact sur la balance commerciale française est estimé à 3 milliards d'euros, un gouffre dans les trésoreries des céréaliers et de l'ensemble de la filière française.

Dernière minute

Le 1er août, par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a pris la décision de conserver un taux de prélèvement à 10% pour 2017. Un «*choix sage et responsable*» salué par la FNSEA. Le syndicat rappelle ainsi que l'engagement du Président de la République a «*été tenu à trois niveaux*». Concernant la «*situation économique*» de l'agriculture, relatif aux nécessaires adaptations et simplifications quant à la «*situation administrative*» et sur la «*situation sociale et humaine des agriculteurs*».

Crise bovine (lait-viande)

Le casse-tête des marchés de l'élevage

Les réunions de crise succèdent aux réunions de crise et les responsables professionnels de l'élevage, FNB en tête, maintiennent la pression sur le ministère afin que des mesures permettent rapidement d'obtenir des résultats à l'export et un assainissement du marché intérieur. En jeu : la survie d'un tiers des exploitations d'élevage qui risque de ne pas passer l'automne...



Dramatique aussi le contexte pour les éleveurs laitiers et bovins, sans faire de distinction, car ces marchés sont malheureusement interdépendants. Président de la FNB (Fédération nationale bovine), Jean-Pierre Fleury alerte sur la situation quasi désespérée de «*près d'un tiers des 80 000 exploitations bovins spécialisées*», qui pourraient ne pas passer l'automne. Chiffre colossale pour une crise sans précédent qui ne l'est pas moins. Jean-Pierre fleury est formel : «*les éleveurs n'attendront pas trois mois de plus*», alors que depuis 2014, estime-t-il, le prix payé au producteur affiche une baisse de 60 centimes d'euros au kilo, soit une perte sèche de 300 euros environ par animal, pour un poids moyen de 400 kilos. À l'issue d'une réunion au ministère de l'Agriculture le 26 juillet, organisée après l'annonce d'une aide d'urgence de Bruxelles de 500 millions d'euros pour la France, le président de la FNB a demandé au ministre d'éviter «*le soupoudrage*» et de mettre rapidement en place des «*mesures structurantes*». La profession milite pour des mesures qui permettent de redresser les cours et la mise en place d'actions sur deux volets considérés comme majeurs : l'export et l'assainissement du marché intérieur.

Stimuler l'export, assainir le marché intérieur

L'augmentation des ventes à l'exportation semble l'un des moyens privilégié pour soulager la crise actuelle. L'Égypte, l'Iran, la Turquie et la Lybie apparaissent à la FNB comme des destinations prioritaires. Mais pour le moment les professionnels constatent que dans ces pays l'export ne fonctionne pas. D'une part, à cause de la lenteur des procédures sanitaires face à des marchés très volatiles, d'autre part par manque de réactivité des services français. Autre point posant problème : celui des cautions, des garanties et des crédits exports, «*des dispositifs méconnus*» selon Jean-Pierre Fleury. Il estime ainsi que de nombreuses PME françaises sont handicapées à l'export par un manque de moyens, alors que selon lui «*les grandes entreprises du secteur qui pourraient exporter préfèrent verrouiller le marché*» et maintenir ainsi les prix bas sur le marché intérieur. Sur la sellette aussi, la plateforme «*Viande export*» à laquelle la FNB demande des comptes, notamment sur les volumes réellement exportés depuis sa création, il y a moins d'un an. Plus généralement, la FNB regrette le manque de confiance des banques vis-à-vis des entreprises qui s'orientent vers des destinations comme la Lybie, l'Iran ou l'Égypte.

Pour assainir le marché, l'organisation professionnelle réfléchit à des mécanismes liées à l'aide alimentaire et au «*pet food*» pour dégager des viandes bas de gamme du marché, dans les secteurs laitier et bovin. L'objectif étant qu'à terme les bovins et laitiers sortent gagnants du marasme actuel, grâce à la mise en place d'un dispositif leur permettant de «*sortir du marché alimentaire classique*» précise le président de la FNB. Après le refus du ministre de l'Agriculture d'accepter la mesure proposée par le syndicat d'intégrer «*un stabilisateur pour les nouveaux entrants*», Jean-Pierre Fleury considère aussi que le ministre de l'Agriculture donne un mauvais signal aux éleveurs laitiers qui voudraient convertir une partie de leur troupeau en bovins viande pour compenser la baisse du prix du lait. Autre sujet d'inquiétude : le fait que la Commission européenne puisse remettre en cause le caractère de «*filière en difficulté*» de la viande bovine, si les volumes produits par cette filière venaient à repartir à la hausse.

Les réunions se suivent et la Fédération nationale bovine regrette de sortir avec plus de questions que de réponses, tout en estimant que la filière doit, elle aussi, prendre ses responsabilités.

Plateau

L'année humide n'a pas profité

Un jeune agriculteur de Saint-Seine-l'Abbaye aborde ses récoltes d'orges, de colza et de blé.



Matthieu Duthu exploite des terres à Saint-Martin-du-Mont.

La moisson a débuté autour du 10 juillet à Saint-Seine-l'Abbaye. *«Comme chaque année, environ deux semaines après la plaine. Nous sommes à une altitude de 550 mètres, il fait moins chaud ici, la maturité des plantes est plus tardive»* situe Matthieu Duthu, agriculteur dans le hameau de Froideville. Une année humide est généralement salvatrice dans les plateaux et leurs terres superficielles. *«Nous comptions beaucoup sur cette campagne pour relever la tête et se remettre du gouffre financier de ces trois dernières années. Beaucoup d'eau dans le secteur, c'est souvent bon signe pour les petites terres»* indique le Côte d'orien de 29 ans, qui cumule les aléas climatiques depuis son installation en 2011.

Première parcelle à 47q/ha

Les premiers échos de la plaine ont quelque peu tempéré les espoirs du JA : *«le manque d'ensoleillement et les maladies ont sévi ici aussi… La première parcelle d'orges d'hiver a vite confirmé ces craintes avec un rendement de seulement 47q/ha. Heureusement, les résultats ont été un peu moins mauvais par la suite»*. Après plusieurs parcelles approchant les 60q/ha, la dernière a livré une *«belle»* surprise à 68q/ha. *«Une petite aubaine pour cette campagne»* soupire Matthieu Duthu, *«pour l'anecdote, cette parcelle était juste en face de celle à 47q/ha. Elle a reçu un peu plus d'azote, environ 20 unités, mais je pense que cette différence de 21q/ha s'explique majoritairement par le précédent. Là, c'était de l'orge de printemps qui n'avait rien donné l'an passé. À mon avis, il restait un peu plus d'azote, celle-ci n'a pas été lessivée. Le précédent de la première parcelle à 47q/ha était du blé»*. L'agriculteur côte d'orien termine sa moisson d'orge d'hiver sur une moyenne de 60q/ha. *«C'est moins pire que la plaine, c'est certain. Mais cela reste en dessous des moyennes que nous pouvons espérer lors d'une année normale, avec des quantités ordinairement situées entre 63 et 65q/ha. Nous aurions pu nous attendre à de meilleurs résultats compte tenu de l'humidité du printemps»*. Matthieu Duthu avait opté pour les variétés Salamandre et Étincel, avec une très grande majorité des surfaces dédiée à la première citée. *«J'ai arrêté Esterel car elle ne faisait pas mieux que Salamandre. Les résultats que j'entends cette année tendent à me conforter dans mon choix, les résultats sont souvent décevants. Étincel a également souffert, mais je n'en ai fait que sur quatre hectares. D'un point de vue qualitatif, Salamandre limite la casse avec un calibrage approchant 90. Le PS est un peu en-dessous de la moyenne mais les protéines sont plutôt bonnes»*.

Interrogations pour le blé

Il y a dix jours, Matthieu Duthu avait récolté les trois quarts de son colza. Les rendements variaient alors de 24 à 30q/ha, pour une moyenne de 28q/ha. *«Nous serons logiquement en baisse cette année, nous qui pouvons espérer 33, 34 voir 35q/ha. Le colza tend à stagner au fil des ans et ce n'est pas encore cette année que cela changera. En plus, cette culture pose beaucoup de problèmes de désherbage»*. La fauche du blé, elle, était prévue en fin de semaine dernière. *«Comme tout le monde, on le voit beau, voire très beau par endroits… Mais nous allons éviter de nous prononcer sur les rendements avec les résultats catastrophiques que l'on entend dans le département»* confie Matthieu Duthu. La variété Arezzo semblait avoir nettement décroché avec la multiplication des maladies : *«je compte d'ailleurs arrêter cette variété l'an prochain et faire davantage de Rubisco. Arezzo tenait plutôt bien jusqu'à présent, surtout lors d'années sèches. Il ne faisait pas de rendements extraordinaires mais il se calait tout le temps dans une moyenne assez correcte. Cette année, je pense que ce sera pour moi la plus grosse déception»*. Les troisième et quatrième variétés de l'assolement de Matthieu Duthu se nomment Fructidor et Nemo : *«Fructidor apparaît prometteur mais le développement de cette variété non barbue risque d'être limité chez moi à cause de la pression sangliers. Il semble qu'elle ait assez bien résisté aux maladies, nous verrons bien. Je me teste aussi avec Nemo, ce sera la surprise également»*. L'agriculteur indique avoir arrêté Compil cette année et ne semble pas regretter son choix compte tenu de l'aspect visuel de cette variété.

Les difficultés se poursuivent

Tout se profile vers une nouvelle année décevante pour Matthieu Duthu. Son orge de printemps ne changera pas la donne même si un rendement de 40q/ha pourrait être préservé : *«je ne le pensais pas il y a encore quelques semaines. J'ai même déclenché l'assurance. Dans tous les cas, je serai nettement en-dessous des 50q/ha habituels et des 70q/ha de 2012. Les récoltes ont l'air mauvaises un peu partout dans l'Hexagone. On entend dire que c'est la pire moisson depuis 1976. C'est le cas notamment dans la Beauce, mais je tiens à rappeler que ces secteurs là ont enregistré de très bons résultats ces dernières années. En Côte-d'Or, nous cumulons les difficultés. L'année 2016 ne sera peut-être pas catastrophique dans mon cas personnel, mais dans tous les cas, le résultat ne sera pas assez bon pour rattraper, ne serait-ce qu'en partie, les aléas des précédentes campagnes»*.

AURÉLIEN GENEST

Moissons

Les promesses du printemps, lavées par les excès d'eau

Un agriculteur d'Ampilly-les-Bordes livre ses impressions sur les récoltes, très décevantes comme dans l'ensemble du département.


Moïse Babouillard, au hameau de La Folie, enregistre ses pires résultats depuis son installation.

Une belle moisson, beaucoup de monde y croyait il y a encore quelques mois. Malheureusement, Dame nature en a voulu autrement. *«Les pluies ont été beaucoup trop importantes et sont intervenues à de mauvais moments. L'excès d'eau et le manque d'ensoleillement ont engendré d'importants problèmes de fertilité et ont sérieusement nui au développement des épis»* déplore Moïse Babouillard, exploitant à Ampilly-les-Bordes. Le bilan de sa moisson, bien qu'intermédiaire en milieu de semaine dernière, sera quoiqu'il arrive très décevant, surtout au vu des promesses du début du printemps. *«Les cultures étaient pourtant très belles dans nos terres superficielles, tout le monde s'accordait à le dire, du coup nous avons engagé des charges pour optimiser ce potentiel, mais malheureusement cela n'a pas duré»* poursuit le Côte d'Orien de 42 ans. Ses orges en variété Isocel terminent à environ 40q/ha, elles qui avaient eu la chance de dépasser les 75q/ha en 2015. *«C'est donc presque deux fois moins en quantité et aussi catastrophique en qualité»*. relève Moïse Babouillard. La qualité des orges est également très mauvaise avec un premier échantillon donnant 57 en PS et 50 en calibrage. *«Il y aura des conséquences sur les prix, une forte décote est à prévoir sur des prix qui ne sont déjà pas satisfaisants pour des récoltes aux normes»* note l'exploitant. Son colza termine quant à lui entre 20 et 25 q/ha. Une grande déception là aussi pour ce producteur qui avait réalisé 38,5q/ha de moyenne l'an passé. *«Mon meilleur champ ne donne que 22q/ha»*. ajoute Moïse Babouillard. Ce dernier s'apprêtait la semaine dernière à rentrer dans son unique parcelle en blé de 40 hectares et composée d'un mélange de trois variétés (Pakito, Rubisko et Reciproc) : *«ce mélange sert habituellement à faire face aux aléas climatiques, il homogénéise souvent le rendement sur les terres superficielles. Cette année, ce mélange n'aura certainement servi à rien, ce sera mauvais partout. À mon avis, le blé sera de loin la plus grosse claque de l'année… Je connais des agriculteurs qui enregistrent de très mauvais résultats, descendant parfois à moins de 30q/ha dans certaines variétés. Les maladies qui n'ont pas pu être maitrisées du fait de l'excès d'eau vont également pénaliser la qualité. Je m'apprête aussi à faucher des pois de printemps : par chance, ils n'ont pas été atteints par la bactériose. J'espère faire entre 30 et 35q/ha ce qui serait presque bien vu le contexte déplorable de l'année»*.

AURÉLIEN GENEST

Châtillonnais

Grosse «pilule» en blé et colza

Les rendements 2016 sont extrêmement faibles. Deux agriculteurs du nord du département témoignent.



Rémy et Pascal Cornet, à droite, travaillent en Cuma avec des exploitants aubois.

Celle-ci sera dure à encaisser : avec 22q/ha en colza et pas plus de 40q/ha annoncés en blé, la moisson 2016 est très décevante chez Rémy et Pascal Cornet à Gommé-ville, petit village à quelques kilomètres au nord de Châtillon-sur-Seine à la limite du département de l'Aube. Les deux frères travaillant en Gaec n'avaient jamais connu pareils résultats: *«22q/ha en colza, c'est une sacrée claque. C'est du jamais vu pour nous, même si nous sommes déjà descendus très bas certaines années avec la grêle»* indique Pascal Cornet, *«une année, normale en colza, nous faisons aux alentours de 30q/ha. Nous pouvons même espérer atteindre 35q/ha dans des champs où cette culture n'a jamais été semée. La situation semble généralisée dans notre secteur avec des résultats qui varient la plupart du temps entre 20 et 25q/ha. Ces chiffres ne sont bien sûr pas les bienvenus : le colza coûte très cher à produire et nous devons avancer beaucoup d'argent pendant une année»*. La récolte de blé, tout juste commencée il y a une semaine, s'annonçait également très mauvaise. *«Les meilleures parcelles du Châtillonnais arrivent péniblement à 45q/ha. Sinon, c'est généralement 40q/ha, voire moins, ça va faire très mal. Il va manquer entre 20 et 25q/ha»* commente Rémy Cornet, rappelant le printemps très pluvieux et surtout, l'humidité au stade de la floraison : *«quand la fleur se retrouve sous la pluie, ce n'est jamais bien bon. Cette année, toutes les cultures y ont eu droit et ça n'a pas pardonné. Pour le blé, il y a peut-être eu, en plus, du gel pendant la méiose. Ça a été la totale»*.

Guère mieux pour l'orge

Avec 54q/ha de rendement final, les orges d'hiver, intégralement en variété Étincel, semblent les mieux loties de l'exploitation: *«nous pouvons prétendre à 60q/ha lors d'une année normale, nous sommes en baisse cette année mais nous limitons quelque peu la casse. L'orge devrait être la culture qui s'en sort le moins mal en 2016, mais que ce fut dur avec beaucoup de maladies à gérer et beaucoup de salissement»* poursuit Pascal Cornet. Le calibrage varie entre 65 et 70, les protéines entre 9,5 et 11. Les orges de printemps pourraient elles aussi lisser les mauvais résultats : *«nous n'avons pas encore fauché mais les premiers échos du Châtillonnais tournent autour de 50q/ha. Compte tenu de l'année, on s'en contentera presque, même si les nôtres ne sont pas dans de bons champs et risquent de ne pas atteindre ce rendement»* confie Rémy Cornet. Le maïs ensilage destiné aux 80 vaches laitières de l'exploitation (races Prim'Holstein, Brune et Montbéliarde) ne relèvera certainement pas la donne. *«Il fait aujourd'hui un mètre de haut alors qu'il devrait faire au moins le double»* relève Rémy Cornet, qui annonce une seconde année très difficile pour cette culture : *«nous avons liquidé les stocks l'an passé et comptions les reconstituer rapidement... C'est d'ores et déjà raté pour cette année, les difficultés vont s'accumuler dans l'atelier laitier qui trinque déjà beaucoup avec le prix actuel du lait, pour lequel il nous manque au minimum 60 euros des 1000 litres»*.

«Au bout d'un système»

La facture 2016 aurait pu être davantage salée si Rémy et Pascal Cornet avaient opté pour la culture du pois d'hiver : *«nous voulions l'essayer cette année... Heureusement que nous n'avons rien fait ! Ceux qui en ont cultivé auront du mal à récolter leurs semences... Certains ont même broyé leurs parcelles tellement il n'y avait rien à récolter, c'est dire. Le pois d'hiver sera sans doute le plus gros fiasco de cette campagne»*. Tous les voyants sont donc au rouge dans le nord Côte d'Or. *«S'il n'y avait pas eu ce problème de fécondation, je suis persuadé que nous aurions fait une moisson correcte»* confie l'exploitant, pointant du doigt les caprices à répétition de la météo et les limites de la rotation traditionnelle colza-blé-orge. Rémy Cornet reste convaincu que les systèmes polyculture-élevages sont les mieux parés pour faire face aux difficultés : *«sans élevage, cela me parait compliqué. L'apport de matière organique permis par le fumier est un atout indéniable et un atelier animal ouvre des portes à d'autres cultures, même si celles-ci sont mises à mal ces temps-ci. Nous ferions bien de la luzerne si les vaches rapportaient un peu plus... On en revient toujours au même point. J'espère comme tout le monde que les prix remonteront rapidement et que la météo sera plus clémente les prochaines années»*.

Rendez-vous à La Barotte

Membres de l'équipe des Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny, Rémy et Pascal Cornet invitent les exploitants et le grand public à se rendre dimanche 21 août à la fête départementale qui aura lieu sur le site du lycée La Barotte: *«nous espérons avoir le beau temps et recevoir un maximum de visiteurs pour passer un moment des plus agréable. L'objectif est de faire aussi bien sinon mieux qu'en 2013. Le contexte agricole est loin d'être favorable mais cela ne va pas nous empêcher de communiquer sur les métiers agricole et de mettre le focus sur notre beau territoire du Châtillonnais. L'animation principale de la journée sera un manche du championnat de France de tracteur pulling : un rendez-vous exceptionnel pour les amateurs de sports mécaniques»*.

AURÉLIEN GENEST



Tous les échos des agriculteurs sont mauvais, aucune production agricole ne redressera le niveau cette année. Ni même les vignes du secteur, particulièrement impactées par le gel.

▸ Agenda

13 -14/08 : Tractofolies à Venarey

Les membres du Lions Club Montbard Alésia organisent, avec trois autres clubs (Auxois-Morvan, Châtillon-sur-Seine et Tonnerre) une grande manifestation les 13 et 14 août à Venarey-Les Laumes, face au Muséoparc d'Alésia. Au programme : une exposition de tracteurs, d'anciens matériels agricoles et d'anciennes voitures, un concours d'attelages, des démonstrations de labours, une restauration, des produits régionaux et un final aérien. Renseignements : tractofolies2016.jimdo.com

21/08 : Fête de l'agriculture à Châtillon-sur-Seine

Les jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny organisent l'édition 2016 de la fête de l'agriculture, dimanche 21 août au lycée agricole de la Barotte. Suivez les dernière infos sur la page Facebook de l'évènement : "Fête de l'agriculture la barotte 2016".

26, 27 et 28/08 : Fête du Charolais à Saulieu

La fête du Charolais se déroulera les 26, 27 et 28 août à l'Espace Jean-Bertin de Saulieu. Ce concours de bétail de haute qualité organisé par le comice agricole local offrira un programme une nouvelle fois très étoffé. La fête commencera le vendredi soir par le grand chapitre de l'Ambassade du Charolais où seront intronisés des professionnels et des membres de confréries amies. Celui-ci sera suivi d'un repas de gala et d'une soirée dansante. Les plus belles bêtes de la race charolaise pourront être admirées le samedi et le dimanche. Les ovins, les équins et l'aviculture seront également de la partie. Animations folkloriques, expositions artisanales, animations de matériels anciens, tourneront en boucle sur ces deux jours. Une grande soirée festive charolaise se tiendra le samedi. Les Fêtes de Saint Blaise, la messe au coeur de la Fête et le défilé des confréries sont programmés le dimanche matin.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Après-moissons

Comment franchir le cap ?

Le président de la FDSEA dresse un bilan alarmant des récoltes et décide de réunir un conseil de l'agriculture dès la fin du mois.



Fabrice Faivre attend des mesures exceptionnelles, pour une année qui l'est tout autant.

Quel est l'état des lieux des moissons dans le département ?
«Le constat est catastrophique pour la majorité des exploitants, c'est tout simplement du jamais vu. Les pluies pendant la floraison ont été dévastatrices. Elles ont été couplées à un important manque de luminosité. Les maladies ont elles aussi été nombreuses. Au final, seules quelques zones plus tardives arrivent à tirer leur épingle du jeu, mais cela ne représente que deux voire trois cantons sur l'ensemble du département. La moyenne Côte d'Or en blé sera très probablement inférieure à 50q/ha, c'est dire le niveau de cette campagne. C'est sans précédent. La récolte d'orges d'hiver est mauvaise à très moyenne et varie selon les secteurs. La moutarde accuse des baisses de rendements de l'ordre de 30%. Le colza semble la culture qui s'en sort le mieux à l'échelle du département, mais il est très mauvais sur la majorité du plateau et dans le Châtillonnais. La qualité de la récolte est également très médiocre : en blé, nous avons des PS très bas, en dessous de 70 voire même de 68. Cela va engendrer de nombreuses difficultés pour la commercialisation. Du blé va être classé en fourrager».

Quelles sont les conséquences sur le plan économique ?
«Avec les prix très moyens que nous avons, la majorité des agriculteurs vont se retrouver dans des situations extrêmement difficiles, notamment en matière de trésorerie. Pour beaucoup d'exploitants, il manquera 500 euros à l'hectare en blé. En chiffres d'affaires, il va manquer 50 000€, 100 000€ voire plus dans certains cas. Beaucoup d'exploitations ne vont réaliser qu'une demi-année. C'est un véritable séisme. Le plus dur, c'est qu'il va falloir déjà penser à la prochaine campagne... Je ne m'attends pas à une remontée rapide des cours car la récolte mondiale est une nouvelle fois abondante. Ce qu'il va manquer en France, les Russes l'ont chez déjà eux... Le cap va être difficile à passer. Les agriculteurs assurés vont être compensés en partie de leurs pertes. Dans le meilleur des cas, ils toucheront la moitié de ce qui leur manque. Le plus dur à vivre est pour ceux qui ne sont pas assurés et qui cumulent les mauvaises années. Cette récole ne permettra pas de payer les approvisionnements et ils seront encore plus endettés. Ce sera très compliqué».

Quelles sont les pistes pour s'en sortir ?
«Chaque exploitation est unique et nécessite une analyse spécifique. Les banques se sont engagées à contacter tous leurs clients, un par un, pour faire le point de leur situation. Des exploitations auront besoin de l'année blanche, de crédits courts termes, d'autres voudront réaménager leurs dettes. Nous voulons bénéficier du fonds d'allégements de charges d'intérêts et de l'exonération de l'impôt foncier sur le non bâti. Nos demandes ont été formulées par écrit. En terme de réglementation, nous demandons des allégements sur les Cipan car il n'est pas possible de dépenser 50€/ha dans une telle situation. Il faut que les repousses de céréales soient prises en compte cette année. Même type de demande pour le brûlage de la paille : les exploitants l'ont fauchée haute car elle était encore verte, nous voulons pouvoir la brûler, ce qui permettrait également de nettoyer les champs de toutes les mauvaises herbes qui se sont accumulées cette année. À année exceptionnelle, mesures exceptionnelles ! Je vais également réunir tous les acteurs de l'agriculture, à savoir les banques, les assurances, la MSA, les organismes stockeurs, le centre de gestion, la Chambre d'agriculture et bien entendu la FDSEA et le JA pour faire un point plus global, lors d'un conseil d'agriculture qui se tiendra à la fin du mois. Il va nous falloir un plan d'une ampleur jamais atteinte si l'on veut arriver à passer le cap. J'attends un signal fort de l'État. Ce qu'a annoncé Le Foll la semaine dernière pourrait aller dans le bon sens mais j'attends encore des précisions».

Quels enseignements tirer de cette année ?
«Il peut tout nous arriver, voilà ce que je tire de 2016... A ce titre, j'en profite pour aborder notre système d'assurance récolte. Nous devons trouver une assurance qui réponde pleinement aux exigences de la profession. Pour cela, il faut que l'adhésion soit maximale. Si 90% des agriculteurs s'assuraient, nous aurions un système beaucoup plus performant. L'assurance récolte est aujourd'hui un fusil à un seul coup : elle marche bien quand il y a un seul aléa. Dès lors que les mauvaises années se succèdent, les références baissent et le système ne fonctionne plus. Nous devons aussi nous interroger sur notre modèle agricole. Nos concurrents céréaliers que sont les Russes, les Ukrainiens et les Roumains réalisent de bonnes années neuf fois sur dix et s'apprêtent à produire de plus en plus dans le futur. Face à cette concurrence, nous devons arriver à amortir nos charges de structure. Il va falloir s'organiser autrement : ce sera l'un de nos chantiers de cet automne et cet hiver. Cette réflexion est obligatoire pour notre métier de céréalier, même si les perspectives d'accroissement de la population laissent penser que le marché remontera ces prochaines années. Ce type de réflexion est à mener dans tous nos systèmes car toutes nos productions sont dans le rouge cette année. Personne n'est malheureusement épargné».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Aides PAC

Reconnaissance du cas de force majeure en cas d'absence de semis suite aux intempéries du printemps 2016

Par arrêté du 25 juillet 2016, la préfète de Côte-d'Or a constaté que, suite aux intempéries du printemps 2016, les communes du Val de Saône (carte jointe) ont connu des épisodes répétés d'inondation de terres agricoles qui ont fortement dégradé ou détruit de nombreux hectares de culture et empêché l'entrée des engins agricoles dans les parcelles pour réaliser les semis.

Les exploitants agricoles concernés par les phénomènes reconnus dans cet arrêté pourront individuellement invoquer la force majeure pour les parcelles sur lesquelles il leur a été objectivement impossible d'assurer par semis ou re-semis un couvert admissible dans un délai compatible avec les exigences de la Pac, et conserveront ainsi le bénéfice des aides Pac.

Cette procédure de reconnaissance d'un cas de force majeure est également possible dans les communes reconnues en état de catastrophe naturelle suite aux intempéries du printemps 2016 :

(Turcey, Villotte-Saint-Seine, Corberon, Corgengoux, Gerland, Marigny-Les-Reulée, Meursanges, Saint-Bernard, Aisy-sous-Thil, Dompierre-en-Morvan, Lacour d'Arcenay, La Roche-en-Brenil, Molphey, Montberthault, Montigny-sur-Armançon, Précy-sous-Thil et Vic-sous-Thil).

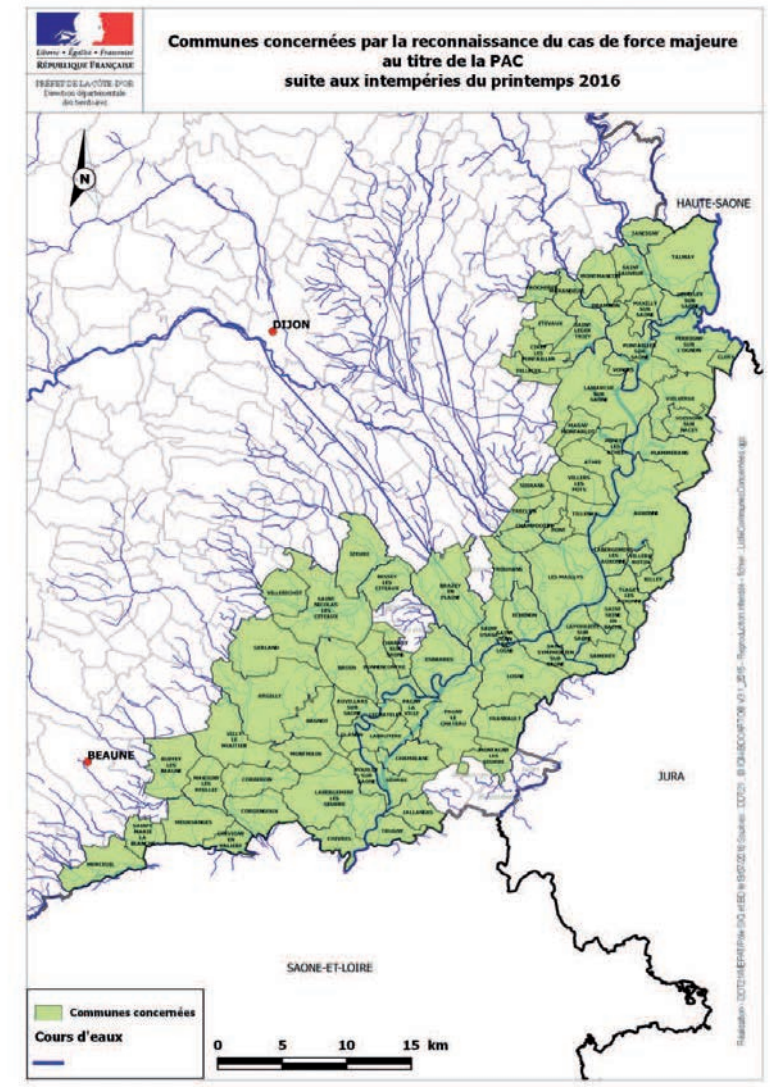
Demande individuelle

Les agriculteurs concernés doivent adresser dans les 15 jours ouvrables une demande individuelle de prise en compte du cas de force majeure à la Direction départementale des territoires, assortie des pièces justifiant de l'impossibilité de mise en place de la culture principale.

Cette demande peut être faite sur papier libre ou via le formulaire cerfa de demande de modification d'assolement disponible sur Telepac.

Conduite à tenir vis-à-vis de la déclaration Pac

Les parcelles pour lesquelles le cas de force majeure est invoqué ne doivent pas être déclarées en surfaces non exploitées (SNE). C'est la culture principale prévue ou celle dont le semis a été effectué qui doit être déclarée.



Crise céréalière

Le préfet sur le terrain

Face à la crise économique et climatique que traverse le secteur céréalier, le préfet de la Nièvre, Jean-Pierre Condemine, est allé visiter deux exploitants, lundi 1er août, à Varennes-lès-Narcy et Clamecy.



Le préfet est allé à la rencontre des exploitants céréaliers, lundi après-midi, pour essayer de prendre la mesure de la crise que traverse le secteur.

Ambiance un peu tendue, lundi après-midi, lorsque le préfet du département est arrivé sur la ferme de l'EARL Zwaenpoel, à Verennes-lès-Narcy. Selon l'exploitant, *«depuis 10 ans que je suis installé, c'est la pire des récoltes»* et même si *«il y a eu la sécheresse en 2007 et 2011»*. *«L'excès d'eau a été préjudiciable aux colzas»*. Les rendements et la qualité du blé et de l'orge s'en ressentent également. *«Nous somme amenés à demander les aides de l'État»* a-t-il témoigné devant le représentant de l'État.

Éric Bertrand, pour la Chambre d'agriculture, Stéphane Aurousseau, au nom de la FDSEA 58, ainsi que Jean-Pierre Condamine, son prédécesseur à la présidence du syndicat majoritaire, ont tour à tour balayé les difficultés rencontrées dans les exploitations céréalières semblables à l'EARL Zwaenpoel.

Au-delà des précipitations qui pénalisent les récoltes, le problème est économique : *«il y a quelques années, pensant que les cours resteraient au plus haut, on nous a enlevé les aides, aujourd'hui les cours sont au plus bas»* a insisté l'agriculteur. *«Je suis là pour me rendre compte précisément de la chute des rendements et de la qualité»* a débuté le préfet, promettant de *«rendre compte avec les services de la DDT et les professionnels de la situation»*. Une réunion est d'ailleurs prévue le 11 août afin de connaître des éléments tangibles et les demandes précises des agriculteurs.

Et la réunion promise par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, lors de sa venue dans le département, il y a trois semaines, devrait se tenir à la rentrée de septembre rue de Varennes. Une échéance jugée trop lointaine pour les responsables syndicaux.

300 millions de pertes ?

Selon le céréalier visité, les rendements se situent en-dessous des 50 q/ha sur son exploitation de 200 ha. Et de 35 à 50 en orges. À la demande de Jean-Pierre Condemine si ce sont des chiffres moyens, Éric Bertrand a indiqué que *«c'est ce que l'on entend à peu près partout»*. Sans parler de l'impact du niveau des charges et des intrants : *«les exploitations n'ont plus un rond pour repartir lors de la prochaine campagne»* a simplement souligné le président consulaire, expliquant que *«les excédents bruts d'exploitation (EBE) sont presque nuls voire nuls»*. Selon Stéphane Aurousseau, les exploitations *«n'ont plus aucune capacité de remboursement de leurs emprunts et donc, évidemment, d'investissement»*.

En terme d'impact économique, la réunion du 11 affinera les estimations mais les professionnels avancent un premier chiffre de 300 millions d'euros.

Le président de la FDSEA58 évoque 1 milliard de perte rien que pour la région Centre Val de Loire. *«Cela sort du cadre habituel et il va falloir trouver des solutions originales»* a-t-il indiqué au préfet. Les cotisations sociales ont déjà baissé depuis deux ans, mais cela ne semble pas suffisant...

Vers des mesures

Selon Jean-Pierre Condemine, l'État pourrait prendre de premières mesures d'urgence *«calquées sur les mesures prises pour l'élevage»*, par exemple en matière fiscale sur le non bâti mais aussi d'autres possibilités de remises. *«Si certaines mesures ne règlent pas toutes les problématiques, il faut qu'on se mobilise!»* Reports de cotisation MSA, remboursements accélérés de TVA, *«il faut se re-concentrer sur le point précis de la situation»* a-t-il dit.
Il a rappelé avoir pris un arrêté de cas de force majeure pour environ 150 communes de la Nièvre qui permet à leurs exploitants de *«déroger aux règles de re-semis exigées par la Pac»*.

Ce ne sont pas des mesures qui pourront tout régler à elles toutes seules, selon lui, *«mais on refera le point après la réunion du 11»*. Reste que le moral des céréaliers n'est pas bon : *«en ce qui concerne les céréales, c'est le pire coup dur depuis 1977»* a sobrement admis le préfet.

E.C.



Jean-Pierre Condemine a entendu les revendications, et les points de tension, qui agitent les professionnels.

► Agenda

03 et 04 septembre
Fête de l'agriculture à Vignol

La Fête de l'agriculture des JA 58 se déroulera les 3 et 4 septembre 2016 sur la commune de Vignol. Cette année, elle a lieu sur deux jours puisque le samedi 3 septembre aura lieu la finale départementale traditionnelle de labours ainsi que des jeux inter-villages mais aussi le dimanche la finale régionale et les jeux inter JA. Tout au long du week-end, le programme fera la place belle à diverses animations telles qu'une démonstration de chien de troupeau, un marché du terroir tenu par des producteurs locaux ainsi que des baptêmes en hélicoptère. L'entrée est gratuite pour tous. Informations auprès de Marion Dutour, animatrice départementale des JA de la Nièvre au 03 86 93 40 91 ou par mail à cdja58@orange.fr.

Août Comices agricoles à Corbigny et Montsauche-les-Settons

L'été est enfin arrivé et les traditionnels comices agricoles, événements phares du monde rural nivernais, s'approchent à grands pas. Cette année, faute de bénévoles et de moyens, seuls 2 comices ont pu être programmés. Le premier aura lieu les 6 et 7 août à Corbigny, pour l'arrondissement de Clamecy (contacts: Daniel Thibault au 03 86 20 03 11 ou Fabienne Renard au 03 86 20 17 87) et le second, les 20 et 21 août à Montsauche-les-Settons, pour l'arrondissement de Château-Chinon (contact : Valérie Boucher au 03 86 76 16 76).

13/08 63è Foire-concours de Corbigny

Pour la 63è année consécutive, la Foire-concours de Corbigny aura lieu le samedi 13 août prochain, sur le champ de foire de la commune (accès par la rue d'Augenay, sortie sud – route D985). Programme: de 6h à 8h, réception des animaux ; de 8h à 8h45, marquage des animaux pour le concours (pose de macarons) ; de 9h à 10h30, opérations du jury; 10h30, visite officielle; 11h, attribution des deux prix de championnat ; de 10h45 à 11h30, lecture du palmarès et de 11h15 à midi, distribution des prix. En parallèle au concours, de nombreuses animations seront proposées sur le champ de foire: concours bovins et ovins, dégustation de grillades de charolais, présentation de chevaux et poneys, point d'information sur les pratiques d'élevage et d'alimentation, exposition de matériels, présentation d'une vitrine avicole, brocante, vide-grenier et nombreux stands... Pour les renseignements, le règlement du concours, les inscriptions (9 euros par bovin et 3 euros par ovin), contacts à la Sicagemac au 03 86 20 00 37 ou auprès du président du Comité des foires de Corbigny, Pascal Loisy, au 03 86 20 07 32 ou au 06 66 97 52 42.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

16/08 39è Foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize

La 39è Foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize aura lieu cette année le mardi 16 août, sur la Promenade des Halles à Decize. Programme: de 6h30 à 8h, entrée des animaux; 8h30, ouverture de la foire ; 12h30, vin d'honneur offert par la Ville de Decize ; 13h clôture de la foire. Contact auprès de la présidente du Comité d'organisation de la foire, Claudie Vilaine, au 06 86 44 90 21.

3 et 4 septembre

Finales départementale et régionale de labours à Vignol

La Fête de l'agriculture des JA de la Nièvre se déroulera le week-end des 3 et 4 septembre prochains, sur la commune de Vignol, entre Tannay et Neuffontaines. Le samedi, se tiendront la Finale départementale de labours et les jeux inter-villages, tandis que le dimanche sera consacré à la Finale régionale de labours et aux jeux inter-JA. Tout au long du week-end, diverses animations seront proposées au public, telles que le marché du terroir avec des producteurs locaux, des baptêmes en hélicoptère, des démonstrations de chiens de troupeau. L'entrée sera gratuite pour tous.
Contact : JA de la Nièvre au 03 86 93 40 91 ou par mail à cdja58@orange.fr.

Terres de Bourgogne

Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

Foire-concours

400 animaux présentés

La Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert s'est tenue vendredi 29 juillet au marché au cadran. Outre les opérations habituelles d'évaluation et de ventes, une animation destinée au grand public permettait de mieux comprendre la filière viande.



Le Super prix d'honneur est allé à Stéphane Lemoine pour un animal né et élevé à Villapourçon.

En présence de la sous-préfète de Château-Chinon, qui a remis les prix aux lauréats, la Foire-concours de Moulins-Engilbert s'est déroulée comme à l'accoutumée dans l'enceinte du marché au cadran. Les responsables du Comité des foires ont une nouvelle fois assuré le déroulé de l'événement, devenu incontournable pour ce qui relève de la catégorie très particulière des culards.

Depuis maintenant deux ans, deux manifestations ont lieu, une au printemps, l'autre fin juillet, devant le nombre de plus en plus important d'animaux présentés. Vendredi dernier, 400 d'entre eux ont donc été présentés au jury et ont participé à la vente aux enchères. Pour la plupart nés dans la Nièvre et la Saône-et-Loire, ils étaient attendus par des acheteurs venus d'autres régions, très particulièrement intéressés par les spécimen porteur du gène *«culard»*, dont il semble que les qualités de viande soient précisément recherchées par un public de gastronomes.
En ces temps de difficultés structurelles de l'élevage, charolais notamment, la recherche de différenciation par rapport à des marchés segmentés, est devenue la règle pour bon nombre d'éleveurs qui souhaiteraient retrouver de la valeur ajoutée. Et les concours traditionnels, qui mettent l'accent sur leur excellence technique, sont aussi une bonne occasion d'arriver à en convaincre le public. Cette année, les organisateurs ont donc ouvert les portes de la Sicafome aux visiteurs, les touristes notamment présents dans la région à cette saison, afin de leur permettre de se rendre un peu mieux compte de ce qu'est la filière élevage et quel est le processus qui conduit leur bout de viande dans leur assiette. Un repas charolais était proposé sous un barnum, un boucher expliquait les morceaux disponibles, des dégustations étaient également proposées. Côté professionnels, s'il y avait l'affluence des grands jours, dont notamment 80 acheteurs qui ont pu appuyer sur les pupitres électroniques. Les cours se sont en revanche révélés stables, par rapport aux références antérieures. Le Comité des foires de Moulins-Engilbert donne rendez-vous à la prochaine édition.

E.C.

Sermages

«L'étang des légendes»

Cet été, les 12 et 13 août, forte de ses précédents succès, l'association Sud morvan en Scènes réinvente la veillée morvandelle mais son nouveau son et lumière investit un lieu inattendu, l'étang de la Maison-Neuve à Sermages.

Deux représentations de ce spectacle total se dérouleront les 12 et 13 août à Sermages. Des eaux miroitantes, des berges où se balancent doucement les arbres dans le vent du soir...

Un cadre parfait pour (re)découvrir les légendes de notre patrimoine. Sous la direction de Jean-Pierre Chauvet et de sa compagnie Eldora Production, vouivre, *«meneu de loups»* et autres rochers magiques prendront vie durant une heure quarante-cinq. Laissez-vous conduire à travers ce Morvan d'hier sur les faux chemins et les traivarses. Avec à la fin de l'histoire, l'embrasement de l'étang ! Ecoutez ce qui s'y chuchote, ce qui se colporte dans les chaumières autour du feu de bois. Écoutez bien ce soir car tout s'échappe avec la brume, dans la fumée du feu de bois et dans le noir de la nuit...

L'Étang des légendes fait participer une centaine de bénévoles et mêle des chants, des costumes, des effets pyrotechniques pour un public de 1000 spectateurs. Depuis sa création, Eldora Productions soutient les créations d'artistes indépendants et valorise les métiers de l'art, par la production de spectacles, son et lumière, concertes et disques... On lui doit des spectacles musicaux, théâtraux et acrobatiques comme *«Eldoraville»* ou *«Circorock»*. Ainsi que de nombreuses prestations techniques son et lumière pour des festivals, salles de concert et artistes à notoriété nationale telles que Coeur de pirate, Quentin Mosimann, Smaïn, ou encore la Tournée des années 80.



L'affiche du son et lumière des 12 et 13 août à Sermages.

Filière volaille

Le CAF rencontre le groupe LDC

La semaine dernière, une délégation du CAF (Conseil de l'Agriculture Française), composé de la Chambre d'Agriculture, JA, MSA et FDSEA a rencontré le groupe LDC à Branges (71)



Face à l'érosion de la rentabilité de bon nombre d'exploitations de notre département et à une spécialisation qui précarise l'économie des fermes, en cas d'aléas (sanitaires, climatiques, économiques) le CAF travaille sur la possibilité de la mise en place d'ateliers complémentaires sur les fermes de notre département. Ainsi, les membres du CAF ont souhaité rencontrer les opérateurs de la filière volaille pour identifier les opportunités de développement qu'elle peut offrir.
Lors de leur déplacement à Branges, le groupe a rencontré M. Ragaigne, responsable du Pôle Sud Est de LDC, leader sur le marché français (marque Le gaulois, Maitre Coq …). Le but de cette visite était de comprendre la stratégie de développement du groupe et les besoins en terme de production.

40% d'importation

Il faut savoir qu'aujourd'hui 40% de la volaille consommée en France est importée ; qu'en 2020 elle deviendra la 1ère viande consommée derrière le porc ; c'est une viande bon marché pour le consommateur ; c'est une viande nutritive et diététique. Le groupe LDC souhaite donc continuer son développement tout en augmentant sa production et diversifier son offre pour gagner en compétitivité.

De plus, la mise en place d'un atelier volaille permet d'installer un jeune, un conjoint, sans besoin de surface supplémentaire tout en assurant un revenu complémentaire.
Le reste de la journée, a été consacré à la visite d'une exploitation, près de Gueugnon, ayant installé un jeune en 2012. Celui-ci ne trouvant pas de terres pour s'installer en GAEC avec son père, éleveur allaitant, il s'est orienté sur la production hors-sol. Il ne regrette pas son choix, c'est une production qu'il a su apprécier. Cela lui permet une souplesse de travail car tout est bien organisé, une charge de travail limité (environ 2h par jour) et un salaire assuré (en moyenne 1 smic) pour un bâtiment de 1350m² qui comprend 30 000 poulets.

MG-FDSEA58

Repères économiques

- Des besoins de bâtiments
- Hausse de la consommation (en 30 ans elle a doublée)
- 40% d'importation
- Revenu UTAF : entre 7 000€ et 15 000€
- Investissement poulailler 1350m³ : environ 350 000€
- Annuité : environ 25 000€/an
- EBE : environ 48 000€
- Poulet standard : 7 bandes/an (poulet de 35 jours)
- Charge de travail : 2heures par jour

Emploi

Peut-on embaucher un salarié durant ses congés payés ?

Peut-on embaucher un salarié durant ses congés payés ?
En cette période de travaux saisonniers en agriculture et de congés payés pour les salariés, certains salariés pourraient être tentés de travailler durant leurs congés.

Les congés payés ont pour objet de permettre au salarié de se reposer du travail qu'il a fourni pendant l'année. La législation impose au salarié une période de repos, ce qui entraîne l'interdiction de travailler pendant ses congés, que ce soit pour son employeur ou pour une autre entreprise. La seule exception légalement prévue concerne les travaux saisonniers de vendanges. Si un candidat à un emploi, déjà salarié d'une autre entreprise, à temps plein ou même à temps partiel, vous propose ses services pendant quelques semaines par exemple, vérifiez qu'il n'est pas en congés payés. Le salarié qui accomplit pendant sa période de congés payés des travaux rémunérés, privant de ce fait des demandeurs d'emploi d'un travail qui aurait pu leur être confié, peut être l'objet d'une action devant le juge d'instance en dommages et intérêts envers le régime d'assurance chômage. L'employeur qui a occupé sciemment un salarié bénéficiaire d'un congé payé peut être également l'objet, dans les mêmes conditions, de l'action en dommages et intérêts. N'hésitez pas à contacter votre service juridique pour connaitre les possibilités de conclure un contrat sans vous mettre dans une situation d'illégalité qui pourrait être constatée notamment en cas d'accident du travail.

SERVICE EMPLOI FDSEA 58

▸ Formations

02 et 27/09 - Formation «tuteurs-maîtres d'apprentissage» à Nevers

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation de deux jours, les 2 et 27 septembre prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30), dans ses locaux de Nevers, à destination des «*tuteurs-maîtres d'apprentissage*». Le 2 septembre sera orienté sur «*sécuriser son exploitation*» avec l'intervention de Pierre Marie, tandis que le 27 septembre privilégiera le thème «*transmettre et évaluer*» avec l'intervention de Pascale Pot puis du service juridique de la FDSEA58. Contact : Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 26.

06/09 Formation «manipulation des ovins» à Crux-la-Ville

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation sur le thème «*manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage*» pour tous les éleveurs ovins qui souhaitent progresser dans les domaines techniques et réglementaires.
La session aura lieu mardi 6 septembre de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, sur l'exploitation de Patrice Guyard à Crux-la-Ville.
Programme : réalisation de l'auto-diagnostic de son exploitation, appropriation du guide des bonnes pratiques ovines, informations techniques dans les domaines des bonnes pratiques sanitaires, bâtiment, alimentation, identification, pour se sécuriser dans ses pratiques, manipulation et contention des ovins (apprentissage des différentes techniques pour mieux intervenir dans le domaine sanitaire, le parage, l'agnelage et l'identification, les équipements pour préserver la santé...). Les inscriptions sont à envoyer avant le 8 août prochain. Contact : Julie Lagord, responsable du stage, au 03 86 93 40 08.

13/09 - 16/09 Formation «*Document Unique d'Evaluation des Risques*»

La FDSEA organise une formation «*DUER*» le mardi 13 et le vendredi 16 septembre de 9h à 17h, à la Chambre d'agriculture de Nevers. Contact : Clément Villain au 03 86 93 40 94 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr

15/09 et 10/10 - Formation «*dresser son chien de troupeau*» à Préporché

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation de deux jours, à Préporché, sur le thème «*dresser son chien de troupeau - perfectionnement*» les 15 septembre et 10 octobre prochains. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 26.

19/09 et 11/10 Formation «*dresser son chien de troupeau*» à Varennes-Vauzelles

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation de deux jours, à Varennes-Vauzelles, sur le thème «*dresser son chien de troupeau - perfectionnement*» les 19 septembre et 11 octobre prochains. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 26.

22/09 Formation «*premiers secours*»

La FDSEA organise une formation sur les gestes de premiers secours le jeudi 22 septembre de 9h00 à 18h00, à la chambre d'agriculture de Nevers. Contact : Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr

23/09 Formation «*Transmettre son exploitation agricole*»

GAEC & Sociétés propose une formation sur la transmission de son exploitation agricole, vendredi 23 septembre, de 9h à 17h, à la Chambre d'Agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Aimon du CER France Alliance. Contact : Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois/Bardage métallique
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr - metalconstruction.fr

► Formations

Formation proposée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires
Retrouvez toutes ces formations sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Associer les cultures: pourquoi et comment?

Formation d'1 journée, le 19 septembre : Nous ferons le point sur les premières expériences d'associations de cultures pratiquées en 2016 et dans un second temps, nous ferons un zoom sur l'état des connaissances sur le colza associé. Lieu à préciser. Intervenants : Gilles Sauzet et Delphine de Fornel (Terres Inovia). Contact : Eric Bizot, 03 86 64 45 64

Vous recherchez un emploi en viticulture ?

Rendez-vous jeudi 8 septembre, à 9 h, au CFPPA d'auxerre la Brosse, pour une présentation des formations BPA (niveau V), pour devenir ouvrier qualifié viticole, options travaux de la vigne te du vin ou travaux de conduite et d'entretien des engins viticoles. Formation d'une durée totale de 1 200 heures. Enseignements théoriques et pratiques ainsi que des stages en entreprise. Renseignements au 03 86 94 60 20 - cfppa.auxerre@educagri.fr

Social

Agriculteurs: ne restez pas seuls face à la crise !

La situation sans précédent que traversent les exploitants du département met à mal les trésoreries, mais aussi le moral des troupes. En ces temps difficiles, il est important de ne pas s'isoler. Les Organismes stockeurs de l'Yonne se sont réunis jeudi 28 avril avec la FDSEA de l'Yonne. Le constat est le même partout : il manque 50% de volume de production et la qualité est déplorable.

Les exploitations agricoles vont devoir affronter la plus mauvaise année qu'elles n'aient jamais vue. Certaines trésoreries avaient déjà été mises à mal par les deux campagnes précédentes (2014 : blés germés - 2015 : absence de prix). Il convient donc à tous les partenaires d'accompagner au mieux les agriculteurs pour les aider à passer le cap.

«Aux grands mots les grands moyens», si certains ont déjà contacté leurs banques ou leurs fournisseurs pour prendre les choses en main, ce n'est pas le cas de tous. Négocier avec sa banque ou son comptable n'est parfois pas suffisant et une aide extérieure peut être la bienvenue. La prise de recul est essentielle dans la gestion des difficultés, n'hésitez donc pas à bien vous entourer pour y voir plus clair et prendre les bonnes décisions !

Vous trouverez ici, plusieurs acteurs qui sont présents dans l'Yonne et qui sont à votre écoute et à votre service. (Ces dispositifs sont tous confidentiels et individualisés).

- Réagir 89 : il s'agit d'un dispositif mis en place par la profession et piloté par la Chambre d'agriculture. Des conseillers d'entreprise sont là pour vous écouter, vous recevoir et vous aider à faire le point.
Ils pourront intervenir, à votre demande, dans différents domaines (accompagnement technique et économique, juridique, conciliation avec les fournisseurs ou les banques…)

Vous pouvez les appeler au 03 86 94 22 22. N'hésitez pas !
La **MSA** n'est pas là que pour encaisser les cotisations. Elle est aussi là pour vous et votre famille.

La MSA possède une présence forte sur notre territoire avec des assistantes sociales intervenant partout. Elles peuvent intervenir auprès des personnes en difficulté.

Elles peuvent aussi vous proposer des rendez-vous d'écoute individuels ou collectifs pour vous permettre de dire les choses et d'être accompagné pour réfléchir à la situation, en se posant et en en parlant. Vous trouverez la carte des assistantes sociales en pièce jointe.

Elle a aussi mis en place un numéro de téléphone de soutien psychologique : Agri'Écoute au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local). Vous pouvez appeler à tout moment ce numéro si vous êtes inquiet pour vous-même ou pour un proche.

La MSA peut également vous accompagner dans d'autres démarches (demande prime d'activité/RSA) si vos revenus sont trop bas. D'autres aides peuvent également être mises en place au besoin : prise en charge de frais de garde d'enfant…

Les Organisations professionnelles, syndicats, partenaires commerciaux ou coopératives sont à vos côtés. Ils peuvent vous orienter vers le partenaire le plus à même de vous aider.

Des formations conjointes inter OPA sont en cours de réflexion pour vous aider à mieux appréhender les questions économiques d'ici à la fin de l'année. Les formations permettent d'acquérir de nouvelles compétences ou de maitriser de nouveaux outils qui peuvent vous aider. Elles sont prises en charge, profitez-en.

Aujourd'hui, ce sont tous les acteurs du monde agricole qui traversent une période difficile, alors n'ayez pas peur de demander de l'aide ou de parler de vos difficultés. Les différentes organisations professionnelles agricoles du département feront en sorte de vous accompagner au mieux pour ne laisser personne *«sur le bord du chemin»*. C'est dans les périodes difficiles que les mots solidarité et entraide prennent tout leur sens !

Francis Letellier,
Président FDSEA 89
Arnaud Rondeau, Président UPVY

FDSEA

Faire face !

Un bureau exécutif exceptionnel s'est tenu le 29 juillet dernier à la FDSEA de l'Yonne, pour échafauder des solutions face à la crise sans précédent que traverse l'agriculture icaunaise.

Le constat dressé lors de la réunion organisée par l'UPVY la semaine dernière est sans appel : il manquera 50 % des volumes habituellement collectés à l'issue de la moisson 2016. Une situation sans précédent, renforcée par l'effondrement des prix d'achat dans les autres filières, que ce soit le lait, avec un prix autour de 270 € les 1 000 litres, voire moins en certains cas, ou le secteur viande, où l'on annonce déjà pour septembre un prix s'approchant de 3 €/kg, départ ferme ! D'autant que les marchés sont engorgés par l'arrivée massive de vaches de réforme, suite à la décapitalisation amorcée par de nombreux éleveurs laitiers.
Une rencontre avec le DDT de l'Yonne, Didier Rouxel était à l'agenda cette semaine et plusieurs demandes ont été formulées à l'administration. Si l'urgence d'un nouveau plan de soutien est à l'ordre du jour, pas question de retomber dans les travers du Fonds d'Allégement des Charges (Fac), mis en place pour le secteur élevage, avec l'obligation de déposer un dossier pour chaque mesure proposée. Une simplification de la procédure est réclamée. Par ailleurs, l'action pour obtenir du préfet le classement de tout le département en cas de force majeure sera poursuivie. Ou pour le moins, de classer force majeure, tout ce qui n'a pas été reconnu à ce jour en état de catastrophe naturelle. Alors que l'administration est toujours en train de solder les dossiers Pac 2015, il lui est demandé également de parer au plus pressé et travailler en priorité sur la prochaine campagne. Il faut désendetter l'agriculteur pour permettre la relance. C'est dans ce but qu'une année blanche pour tous les emprunts en cours est sollicitée, sur une, voire deux annuités. Faute de trésorerie dans les exploitations, il est demandé une prise en charge des fais à part égale entre l'État et les banques. L'éventualité d'une participation de la Région à cette mesure est envisagée.

À l'issue de ce bureau exécutif de la FDSEA 89, un constat unanime : il est urgent de réunir toutes les OPA autour d'une même table et travailler d'ores et déjà tous ensemble en prévision du prochain Caf (Conseil de l'Agriculture Française) départemental devant se tenir le 14 septembre à Auxerre.

Plusieurs réunions terrain organisées

Avec à l'esprit la défense de tous les producteurs, la FDSEA de l'Yonne a décidé d'organiser trois rencontres sur le terrain pour échanger sur la crise que traverse l'agriculture. Ces réunions ont pour vocation d'expliquer les actions entreprises par les différentes instances, qu'elles soient nationales, régionales ou locales. Elles se dérouleront sur des exploitations sous forme de débat participatif autour des thèmes suivants : assurances aléas climatiques, besoin de trésorerie, assouplissements nécessaires des réglementations… Avec le souhait également, de faire le point sur les solutions que chacun souhaiterait voir mises en place, pour pallier aux besoins. Ces réunions se tiendront :
Jeudi 11 août à partir de 9h30, à Jully-les-Forges, sur l'exploitation de l'EARL Fleury, 5 rue du Bourg, au lieu-dit *«Les Forges»*
Vendredi 12 août, à partir de 9h30, à Rousson, sur l'exploitation de Vincent Jouan, au lieu-dit *«Les Quatrevents»*.
Mardi 16 août, à partir de 9h30, à Champs sur Yonne, Allée des Compagnons, sur l'exploitation de l'EARL Albena.
Ces réunions sont ouvertes à tous les adhérents, mais il sera également possible de venir accompagné de non-adhérents qui souhaiteraient s'exprimer. Inscriptions auprès du secrétariat de la FDSEA 89, au 03 86 49 48 10 ou par mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr

Dominique Bernerd

Tourisme

Des fermes accueillantes

Pour les membres du réseau «*Bienvenue à la ferme*», l'été est par excellence la période propice au séjour des groupes venus découvrir le monde rural. La ferme pédagogique «*Chevrettes et grenouillettes*» s'est spécialisée dans l'accueil de groupes et la découverte de divers élevages.



Pour beaucoup d'enfants il s'agit d'une grande première

«*Ca sent une drôle d'odeur !*», «*Oh ! Elle nous montre ses fesses !*» Pour les enfants de 5 à 6 ans venus des Hauts de Seine, en colonie de vacances à Tannerre en Puisaye, le dépaysement est assuré avec une journée passée à la ferme «*Chevrettes et grenouillettes*», près de Mézilles et Saint Fargeau.

L'animatrice, Géraldine, les met en confiance et les guide dans leur découverte des lieux en multipliant les questions. Dans la salle de traite, les enfants sont face à Bichette, jeune chevrette alpine, qui a patienté depuis 7h30 ce matin pour qu'ils puissent voir d'où vient le lait. Les petites mains s'approchent, parfois craintivement, des mamelles gonflées que Géraldine presse en leur expliquant qu'elle donne 4 à 5 litres par jour et qu'il faut pour cela qu'elle ait eu un petit chevreau. La visite se poursuit devant le parc des deux cochons qui mangent «*tout ce qu'on laisse dans les assiettes*» et qui en dépit de leur taille ne sont âgés que de 5 mois, précisions qui laissent les enfants perplexes. Nourrir les chèvres à la main en cueillant du trèfle et du plantain, voilà un autre petit plaisir que les enfants ne boudent pas, après avoir rendu visite aux oies, dindons, poules et poussins. Plusieurs d'entre eux se verraient bien ramener une chèvre chez eux.

Vacances vertes

Le mot «*Brasserie*» figure encore au-dessus de la porte du laboratoire : l'ensemble des bâtiments a été repris il y a environ un an par Géraldine Blanc, qui travaillait déjà avec les précédents propriétaires. Son choix s'est porté sur l'élevage des chèvres et la production de fromages vendus sur place. Son objectif : atteindre la trentaine de têtes et ouvrir une partie du terrain aux particuliers, en visite libre. Le gîte peut recevoir jusqu'à 34 personnes, et tout au long de l'année des écoliers viennent en classes vertes et bénéficient de l'espace et de la verdure. Réunions de famille, groupes de randonneurs, vacanciers qui viennent découvrir le «*pays de Guédelon*» : tous se sentent à leur aise

CLAIRE CIUPA



Après un moment de timidité, le contact s'établit

Le Réseau Bienvenue à la ferme

Premier réseau national d'accueil à la ferme, le réseau «*Bienvenue à la ferme*» regroupe dans l'Yonne 39 exploitations qui proposent soit des produits en vente directe, soit des loisirs (visites, camping, séjours) soit de la restauration (une ferme-auberge près d'Avallon). Chaque année 2 ou 3 nouveaux adhérents rejoignent le réseau et se dotent ainsi d'une activité complémentaire qui peut prendre la forme d'un marché à la ferme ouvert de juin à septembre.
Dans le Gâtinais, deux apiculteurs fonctionnent ainsi :
Didier Bonnemain, apiculteur, à la ferme de la Croix blanche, à Montacher, samedi 27 août de 15 heures à 19h30
Christine Busson, apicultrice, à la Ferme aux abeilles, près de Fouchères, les vendredi 20 août et 17 septembre.
D'autres producteurs sont à découvrir sur le site www.bienvenue-a-la-ferme.com et sur les deux drive fermiers à Auxerre et à Sens : www.drive-fermier89.fr

▸ Agenda

05/08 - Saint Aubin Châteauneuf : pique-nique concert
Trio «*Les frères Brassens*» : reprises de Brassens, au Moulin du berceau, 19h30, participation libre.

05- 06-07/08 - «*L'art est dans le pré*», la Scène Faramine à Pierre Perthuis
Duo de flûte et danse contemporaine joué dans les lavoirs des villages : le 5/08 à 18 h à Gigny (commune de Sennevoy), le 6/08 à 17h à Bussière, le 7 à 11h30 à Vaudonjon (commune de Montillot)

05/08 Mailly la ville : Marché de l'été
Marché de l'été et concert à l'aire de loisirs, à partir de 18 h

05/08 Marché nocturne à Chablis
Marché nocturne d'artisanat et des terroirs, vendredi 5 aout, rue Auxerroise à Chablis un rendez-vous incontournable pour découvrir de nombreux objets artisanaux (poterie d'art, bijoux, vitrail…) et produits du terroir (fromages, vins, miels, pâtisseries sucrées et salées…) Un apéritif concert agrémentera la soirée. Afin de faire connaître les vins de Chablis, un apéritif sera servi au public en début de soirée. Un concert animera la soirée.

SPRINTER
LE SPÉCIALISTE DU SEMIS EN CONDITION DIFFICILES



L'agriculture par passion HORSCH
www.horsch.com

Vos concessionnaires exclusifs
BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24
EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90
MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66
DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16
MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles 03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan 03 86 76 16 87

▸Agenda

06 et 07/08 31ème Fête de la moisson à Saint en Puisaye au Moulin de Vanneau
Fauchage et battage à l'ancienne, expo de tracteurs, poneys, calèche, pain cuit au four ancien, boudin. Entrée : 6 €, moins de 12 ans : 3 €, Pass week end : 20 €, moins de 12 ans : 11 €. Samedi : 19 h, dîner (menu «Piaf»), 21h30 : concert de Christelle Loury, 15 € (verre offert), 9 € moins de 12 ans
Dimanche : à midi déjeuner champêtre en musique («La P'tite moisson», folk-trad), initiation à la voltige équestre par la troupe Zalzaros, danse, chant, 18h30 apéro-concert (groupe «Comme à la maison»), 19h30 Gagnez un vol en montgolfière. Renseignements et réser. au 03 86 45 59 80.

06/08 Marché de producteurs en nocturne à Beauvoir
Marché nocturne, à partir de 18h30 et jusqu'au petit matin, Place de la paix (église), à Beauvoir. Rencontre avec les producteurs et les artisans locaux pour acheter de bons produits. Des tables et des chaises, sous abri, ainsi qu'un grand barbecue sont installés pour consommer sur place et profiter de l'animation musicale avec le groupe Generic, variéts à écouter et à danser. Les bénévoles proposent des frites fraiches préparées en direct.

07/08 Visite commentée par le Conservatoire des espaces Naturels de Bourgogne
«Insectes des milieux humides et pratiques agricoles» Les prairies inondables de la vallée du Branlin regorgent d'une vie foisonnante. Longtemps pâturé, le site fait l'objet d'une nouvelle gestion agricole. Petite histoire agricole et rencontre d'une multitude de papillons, libellules et coléoptères. Visite commentée par Cédric Foutel, de 14h30 à 17 h. Rendez-vous au carrefour dans le hameau des Proux. Rens. et insc. 03 80 79 25 99 (www.cen-bourgogne.fr)

Pisciculture

Un redémarrage couronné de succès

Sur les quelques élevages où l'on peut pêcher soi-même des truites dans le département, un seul est déclaré *«en bio»* : son activité a repris il y a juste un an.





Les visiteurs se pressent auprès d'Audrey et Guillaume.

Un cadre verdoyant

L'endroit est chargé d'histoire : une pisciculture fondée il y a 40 ans, en 1976, à l'arrêt pendant deux ans et reprise il y a tout juste un an par un jeune couple, originaire de Savoie. Sur la commune de Trucy sur Yonne, non loin de Bazarnes et de Prégilbert, la ferme aquacole de Crisenon peut être rejointe en bateau par le canal jusqu'à l'écluse des Dames, qui tire son nom des vestiges d'une ancienne abbaye de bénédictines toute proche. Endroit unique également du fait que l'eau nécessaire à la pisciculture provient d'une source permanente, à température constante de 12° et dont le débit de 1 500 m^3 à l'heure assure un renouvellement permanent sans accumulation de déchets : l'eau est transparente et on peut voir les truites se ranger dans le sens du courant près des bouches de sortie de l'eau. Tout près de la pisciculture le cadre naturel exceptionnel abrite également une faune sauvage assez abondante (oiseaux, ragondins…).

La qualité avant tout

Passionné par l'élevage des poissons, Guillaume Baudry a d'abord travaillé pendant 15 ans dans le Valais, en Suisse, d'où sa parfaite maîtrise de ce métier qu'il a exercé dans un premier temps de manière industrielle. Son installation dans l'Yonne, il l'explique par l'envie de *«pratiquer son activité autrement, dans le respect de l'animal et de l'environnement»*. Ce sont actuellement 200 000 poissons, depuis la truite portion, d'environ 300 g jusqu'à de grosses truites de 2 kg, qui frétillent dans les bassins. Alors que dans une installation industrielle il faut 250 litres d'eau par seconde, la ferme aquacole de Crisenon en utilise 400 litres, ce qui permet d'aboutir à un produit d'une grande qualité gustative. Les truites sont nourries d'aliments bio : farines de poissons à faible valeur commerciale et céréales, contrôlés deux fois par an par des organismes certificateurs. Et pour favoriser leur bonne santé, une journée de jeûne par semaine !
Au bout d'une année, l'exploitant ne regrette pas son choix : même s'il n'a pas encore atteint ses objectifs en termes de volume, la qualité est bel et bien là, et c'est ce qui compte avant tout. *«Il a fallu faire des travaux pour tout remettre en état, je n'ai pas pris un jour de vacances, mais nous avons créé un lieu accueillant, tel que nous le souhaitions»*. La vente se fait sur place au détail, avec possibilité de pêcher soi-même le poisson et de passer une après-midi agréable, mais aussi auprès des restaurants et depuis peu dans les coopératives Biocoop Germinal, à Sens et à Auxerre, ainsi que dans certaines grandes surfaces en rayon spécialisé. Quelques produits transformés sont également proposés : truite fumée, rillettes…
Depuis le début de l'année quelques milliers de visiteurs sont venus découvrir ou redécouvrir l'endroit qui est ouvert aussi aux classes des écoles et aux centres de loisirs. Soucieux de faire connaître leur démarche auprès du grand public, Guillaume et Audrey veulent sensibiliser les enfants pour qui c'est un apprentissage de la vie.

Les visites se font souvent en famille

CLAIRE CIUPA

ASSURANCES **AGRICOLES** ET **VITICOLES** DEPUIS 15 ANS
Nos clients sont notre meilleure publicité
gan ASSURANCES



« Deux mois après le mise en place de mon contrat à l'agence de M. BEAUVOIR Anthony, notre poulailler industriel a été sinistré. En effet, nous avons perdu une grande partie de notre première bande suite à un étouffement dû à une coupure d'électricité et d'eau. Anthony a très bien suivi notre dossier. En une semaine tous les papiers étaient remplis, l'expertise s'est effectuée sur photo et en deux mois nous touchions nos indemnités. »



M. CHAINE Damien Agriculteur dans l'Yonne (89)

Anthony BEAUVOIR
Agent général
2 rue des maquisards
10110 BAR-SUR-SEINE
n° orias : 07015159



03 25 29 82 17
bar-sur-seine-poste@gan.fr

Document publicitaire à jour au 15 /06/2016 - *Interview 14/06/2016
Gan assurances - Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 109817739 euros (entièrement versé) - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg—75383 PARIS CEDEX 08
Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)- 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09



Chacun peut s'essayer aux joies de la pêche.

Crise agricole

Un impact considérable pour le milieu rural

Christiane Barret, préfète de Région et Sophie Fonquernie, vice-présidente déléguée à l'agriculture de la Région ont reçu les organisations professionnelles agricoles le vendredi 29 juillet à Dijon. Un balayage complet des dossiers d'actualité a été réalisé par la profession en insistant sur la nécessité de trouver des solutions concrètes aux difficultés rencontrées par les agriculteurs.



Les responsables des organisations agricoles ont été reçus par la préfète de Région et la vice-présidente du Conseil régional. Tous les dossiers d'actualité ont été abordés par les élus professionnels, qui ont insisté sur l'urgence à trouver des solutions concrètes aux difficultés rencontrées par les agriculteurs.

Avant d'aborder les questions agricoles, Frédéric Perrot, président de la FRSEA a tenu à exprimer sa solidarité auprès des autorités face aux attaques terroristes, un soutien aux proches des victimes et aux personnes chargées de la sécurité.

Une rentrée difficile avec des problèmes de trésorerie

Puis rapidement, les responsables agricoles ont expliqué le contexte. *«Nous sommes face à une crise sans précédent qui frappe par son ampleur, par sa durée et qui conjugue plusieurs phénomènes:*
- une baisse de prix simultanée pour plusieurs productions (lait standard, viande bovine, céréales…);
- une chute des volumes et de la qualité avec des conditions climatiques extrêmes (inondations et intempéries, …);
- des complications administratives avec des retards de paiement des aides et des nouvelles contraintes» explique Frédéric Perrot, il poursuit : *«à ce jour les pertes pour l'année sont estimées à plus de 442 millions d'euros pour la Bourgogne-Franche-Comté». «Si nous ne prenons garde, l'automne sera très compliqué, car les cours pour le lait standard et les céréales sont encore orientés à la baisse. Il y a beaucoup d'inquiétudes dans les campagnes»* ajoute Michel Renevier, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture.
«Compte-tenu de la situation, il faudra sortir du cadre pour trouver des solutions» insiste Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA de la Nièvre. *«Le sujet qui préoccupe est la date de versement du solde des aides Pac 2015, toujours pas versé à ce jour, alors que les agriculteurs vont être obligés d'acheter maintenant les semences et assurer les frais de cultures pour la prochaine récolte»* note Fabrice Faivre, Président de la FDSEA de Côte d'Or. *«Les banques ont compris la situation»* complète Philippe Monnet, président de la FDSEA du Doubs : *«elles vont proposer la restructuration de la dette aux exploitations agricoles fragilisées».*

Des filières en souffrance

Pour la filière viande, Jean-Pierre Fleury, président de la FNB, précise : *«la crise est devant nous, les mesures européennes sur la filière lait, vont se traduire par un gigantesque plan de restructuration et plus de 300 000 vaches laitières vont se trouver sur le marché. Pour éviter le pire, il faut un soutien massif à l'exportation»*, mais au-delà de cela, *«nous devrons nous reposer la question sur l'Europe qui est passée en quelques années d'un marché unique à une dérégulation des marchés conjuguée à une concurrence exacerbée entre pays».*
Au sujet des grandes cultures, Jacques de Loisy, responsable de la section céréales, rappelle : *«la moisson a été catastrophique en particulier pour les blés et les orges. La réglementation pèse pour 100 € par ha, la baisse des aides Pac représente au moins 100 € par ha, en cumulant les difficultés, les céréaliers se trouvent maintenant en situation financière difficile. Nous souhaitons pouvoir regarder rapidement et concrètement la mise en place du plan d'urgence annoncé par le ministre».*
«Concernant le lait standard, il est urgent de connaître les modalités des mesures européennes en particulier les aides à la trésorerie» souligne Frédéric Perrot qui poursuit sur les dossiers qui fâchent : *«en pleine crise pourquoi charger encore la barque avec les nouvelles zones vulnérables ?»*
Stéphane Aurousseau reprend : *«nous attendons la nouvelle carte des zones défavorisées simples, la Région Bourgogne-Franche-Comté peut perdre plus de 30 % de son zonage. Nous vous demandons de suivre ce dossier de très près!»*
Guillaume Gautier ajoute : *«cette crise est encore plus difficile à vivre pour les récents investisseurs comme les JA, et l'administration devra en tenir compte, qu'est-ce qu'on fait des jeunes qui n'ont pas prévu la chute des cours dans leur plan d'entreprise (PE)?»*
Enfin, Christian Decerle, président de la Chambre régionale d'agriculture relance l'État et la Région pour que les mesures annoncées soient rapidement opérationnelles: *«les Chambres d'agriculture vont professionnaliser l'accompagnement des exploitations fragilisées, mais il faut accélérer le lancement des audits et nous attendons une réponse pour avoir un commissaire au redressement productif dédié au monde agricole».*

Quelques avancées

Face à ces différentes questions, la Préfète de Région, Christiane Barret , s'est engagée à organiser une réunion avec les banques début septembre. Les cellules d'urgence vont être relancées dans les départements. Les modalités du plan d'urgence pour le secteur céréalier seront examinées dès que le dispositif sera opérationnel. Pour le commissaire au redressement productif, une proposition est à l'étude. Une dérogation sera prise pour la possibilité de réaliser des faux semis à la place des cultures intermédiaires, pièges à nitrates. L'État et la Région vont mobiliser des crédits supplémentaires pour le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles Bourgogne (PCAE). Mais malgré de nombreuses relances et un courrier du ministre, les 2 millions d'euros encore disponibles du FAC2 n'ont toujours pas été affectés faute d'avoir les consignes du ministère sur ce sujet. Enfin, concernant le plan d'actions immédiates de la Région, la vice-présidente, Sophie Fonquernie, s'est engagée à faire accélérer la mise en place des différentes mesures annoncées.

Alex Sontag, FRSEA Bourgogne Franche-Comté

Chronique ovine

Foin: des fauches tardives à analyser

Une analyse de fourrages permet d'ajuster au mieux les quantités de concentré au mieux. Cela est d'autant plus utile cette année que la grande majorité des fourrages a été récoltée tardivement, compte tenu des conditions météorologiques. Une analyse simple (matière sèche, UF, PDI, Calcium et Phosphore) coute entre 15 et 35 €. Il suffit pour cela de prélever un échantillon de 300 g minimum de foin sur au moins 3 bottes de la même catégorie (date de fauche, espèces présentes) en privilégiant l'intérieur de la botte. Votre technicien ou le référent du programme Herbe et Fourrages de votre région (si ce programme est en place) peut se charger de faire faire les analyses. D'autre part, si vous avez des doutes sur le taux de matière sèche des bottes de foin, sachez qu'il est possible d'évaluer le risque de combustion à l'aide d'une barre de fer enfoncée dans la botte. Au bout d'une heure, si la barre est trop chaude pour être tenue à main nue, il y a un risque (source : Arvalis). L'utilisation d'une sonde thermique reste bien sûr plus fiable.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/Ciirpo


Si les rendements en foin sont corrects, la qualité n'est pas toujours au rendez-vous.

Chanvre

APM passe à la vitesse supérieure

APM va doubler sa production de résine composite pour intérieurs de voitures d'ici 2019. *«Nous avons également d'autres débouchés à développer avec le chanvre dans l'alimentation humaine, la construction...»*, indique Philippe Guichard, directeur d'Interval.

La société Automotive performance materials (APM), filiale à 50-50 de la coopérative franc-comtoise Interval et de l'équipementier automobile Faurecia, va plus que doubler sa production de résine composite pour intérieurs de voitures, a annoncé Pierre Demortain, responsable des ventes, le 12 juillet dans l'usine dijonnaise d'APM devant une dizaine de journalistes. L'usine produit déjà 3 000 tonnes d'une résine composée à 20% de fibre de chanvre, qui est ensuite livrée à des plasturgistes pour mouler des tableaux de bord et des garnitures de portières. Elle passera à 8 000 tonnes dans les deux à trois ans, du fait d'une demande des constructeurs en matériaux les plus légers possibles et qui ne polluent pas en fin de cycle. Cette résine, utilisée déjà en série dans la Peugeot 308 sortie en 2013 et la Roméo Giulia sortie en juin, équipera la Mégane 4 à partir de fin 2016, requérant le passage à une plus grande dimension.



En 110 à 130 jours, le chanvre atteind 3,5 mètres de haut. Une plante "zero phyto" et nettoyante. Elle est capable d'étouffer les liserons et de capter les métaux lourd présents dans le sols, tout en améliorant la structure des sols battants. Seul inconvénient, le chanvre n'aime pas les excès d'eau à l'implantation.

10 000 tonnes de paille de chanvre

La journée presse organisée le 12 juillet par Faurecia et Interval a permis aux journalistes de découvrir la filière chanvre dans son ensemble en commençant par Arc-les Gray. Après un accueil dans les locaux d'Interval et la visite des champs de chanvre à proximité, l'usine Eurochanvre a livré les étapes de la defibration de la paille de chanvre : une transformation par un procédé entièrement mécanique permet la séparation de la chenevotte et de la fibre. Cette filiale 100% Interval a une capacité de transformation de 10 000 tonnes de paille par an. La chenevotte, sous forme de poudre organique, trouve des débouchés dans le paillage, la litière et la construction. La fibre est destinée à la plasturgie, la papeterie et l'isolation. Les utilisations du chanvre peuvent également se décliner dans le textile. La célèbre marque Lacoste développe un fil de chanvre avec la Chanvrière de l'Aube pour réaliser des polos et d'autres articles.

Chez APM à Fontaine-les-Dijon, la fibre de chanvre est injectée sous pression à 300 bars dans du polypropylène puis transformée en granulés de bioplastique qui seront utilisés dans l'industrie automobile notamment.

Chenevis, une graine bonne pour la santé

«Interval travaille énormement sur les débouchés en alimentation humaine à partir de la graine de chanvre. Nous étudions la possibilité de fabriquer l'huile dans notre usine d'Extrusel, en allant peut-être jusqu'à la vente en bouteille. Une valorisation qui nécessite de trouver un partenariat commercial car ce n'est pas notre métier de base», avance Philippe Guichard. Pour l'instant les graines sont vendues en l'état et pressées ailleurs.

Le chenevis, nom donné à la graine de chanvre, fournit une huile bénéfique pour la santé avec un bon rapport oméga 3 - oméga 6. Par ailleurs la graine peut être décortiquée et consommée directement, pour agrémenter les salades par exemple. Le chenevis trouve également des débouchés en oisellerie et intéresse les firmes cosmétiques, la plante a l'avantage d'être cultivée sans aucun traitement.

Deux journées "Tout sur le chanvre"

La construction est un autre débouché d'avenir pour le chanvre, un matériau reconnu pour ses qualités isolantes et sa résistance au feu. Interval a d'ailleurs fait labelliser la chenevotte produite par Eurochanvre afin de rassurer les professionnels du bâtiment qui doivent répondre à des règles standards. Pour sensibiliser le grand public et les professionnels de la construction, et présenter l'ensembles des utilisations du chanvre, Interval prévoit deux journées d'information *«Tout sur le chanvre»*, à l'automne 2016 ou au printemps 2017. Une association *«Construire en chanvre»* devrait également être lancée à l'échelon régional Bourgogne-Franche-Comté.

IP avec Agrapresse



«Pendant plus de 10 ans les agriculteurs de la coopérative ont continué à soutenir la filière chanvre. Avec notre partenaire Faurecia, le chanvre a trouvé une application dans l'industrie automobile», explique Philippe Guichard. Ici une pièce de renfort dans une portière.

▶ Des professionnels à votre service

Sportsmann 450 HO
homologué 2 places 6325€HT
ou
Sportsmann 450 HO
homologué 1 place EU Tracteur
au prix de 6575€HT
Garage du Mouësse
Agent POLARIS The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Éleveur Bourguignon
CLÔTURE ÉLECTRIQUE
• PROMO pile
• Électrificateur solaire
NOUS RÉPARONS LES APPAREILS DE MARQUE
LACMÉ, HORIZONT, PATURA
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Récolte Les moissonneuses modifiées pour récolter la graine et la tige sont munies d'une tête d'ensileuse Le tambour coupe la paille en brins de 40 cm de long à l'aide de 2 couteaux au lieux de 200 sur une ensileuse classique. Le rotor qui ne doit pas tourner trop vite est entrainé par un moteur de 300 CV. Interval possède dix de ces machines qui ont été mises au point en Allemagne. La récolte se fait à raison de 2 ha à l'heure, en conditions normales.



Tableau de bord Alfa Roméo Guilia 2016, en plastique biosourcé à base de 20% de chanvre.

En chiffres

- La moitié de la production europénne de chanvre se fait en France. 10 000 ha de chanvre sont cultivés en France dont 5 000 ha par la Chanvrière de l'Aube, 2000 ha par Interval, 2 000 ha par la Cavac (85), 900 ha par Planète chanvre (77).
- La coopérative Interval achète la paille de chanvre 150 euros/tonne pour une récolte de 6 à 7 tonnes/ha. La graine est achetée 1 000 euros/tonne pour un rendement d'environ 1 tonne par ha. La vente de la graine pour l'huile représente 50% du produit brut à l'hectare. Les frais de semence s'élève à 250 euros/ha et la récolte également à 250 euros/ha.

PLANÈTE ÉLEVAGE

SPACE

2016

13⟩16 SEPT.

RENNES - Parc-Expo

30 ÉDITION

SPACE : le Salon qui vous propose une offre complète pour toutes les filières : bovine (lait-viande), porcine, avicole, ovine et cunicole.

Plus de **1 400** exposants répartis dans 11 halls, et en air libre.

Plus de **106 000** visiteurs professionnels,

dont plus de **15 000** internationaux.

Plus de **700** animaux en présentation.

Une surface nette d´exposition supérieure à **156 000** m².

Plus de **370** journalistes, dont 87 internationaux.

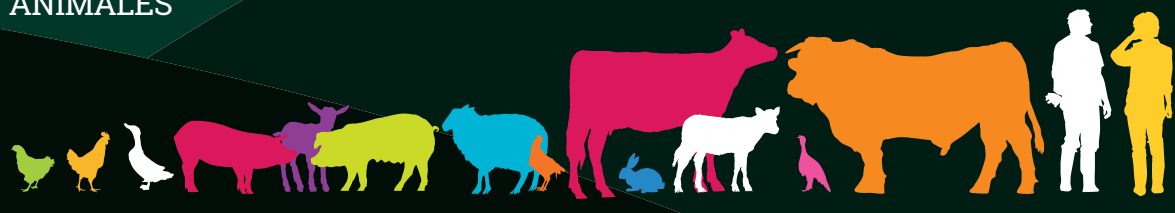
Chiffres du SPACE 2015

LE SALON INTERNATIONAL DES PRODUCTIONS ANIMALES

www.space.fr

info@space.fr

Tél. 02 23 48 28 80



phideel.fr - rennes

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 27/07/2016	Bourg-en-Bresse 02/08/2016	St Christophe-en B. 27/07/2016	National 27/07 au 02/08/16
Vaches viande (V)	U	-	-	-	3,79 €
	R	3,42 €	3,40 €	-	3,41 €
	O	-	3,10 €	-	3,03 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,20 €
	O	2,90 €	2,90 €	-	2,97 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,63 €
	P	2,52 €	2,50 €	-	2,43 €
Génisses VML	U	3,80 €	4,20 €	-	4,09 €
	R	3,60 €	3,60 €	-	3,47 €
	O	-	3,05 €	-	3,01 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	-	2,49 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Marché non coté par manque de références

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 02/08/2016

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	2,94	
250-300 kg	-	-	2,72	
300-350 kg	-	2,74	2,62	
350-400 kg	-	2,74	2,58	
400-450 kg	-	2,72	2,66	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,62	-	
300-350 kg	-	2,62	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,53	
350-400 kg	-	-	2,52	
400-450 kg	-	2,47	-	
450-500 kg	-	-	2,35	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,45	-	
400-450 kg	-	2,31	-	
450 kg et +	-	2,30	1,98	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,57	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,31	1,96	1,75	
5 -10 ans	2,42	1,85	1,69	-
+10 ans	-	1,76	1,63	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,75	2,12	1,82	

Bovins : 640.
L'offre est globalement modeste. 92% de vendus.

BROUTARDS : L'offre est de bonne qualité. La vente est totale et plus animée. très légère progression des tarifs.

TAURILLONS : Présentation hétérogène. Les lots corrects se négocient sur les mêmes bases.

LAITONNES : Bonne vente, mais l'offre ne couvre pas les besoins dans les sujets de plus de 300 kg.

GÉNISSES 18 MOIS : Vente totale en vaccinées. Peu de demande en non vaccinées de qualité ordinaire.

TAUREAUX : Cours fermes;

GÉNISSES 3 ANS : Cours reconduits

VACHES : Lesacheteurs sont présents et la vente est totale. Malgré tout, les cours reculent et l'ambiance reflète le commerce difficile des bêtes grasses.

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 01/08/2016

Bovins (166)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
315 à 420 kg	-	-
365 à 430 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
325 à 415 kg	820 - 980	2,30 - 2,51
420 à 560 kg	1000 - 1280	2,26 - 2,58
Laitonnes		
285 à 340 kg	700 - 870	2,52 - 2,57
Génisses		
310 à 415 kg (16-24mois)	770 - 1080	2,49 - 2,61
470 à 655 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
960 à 1210 kg	1620 - 1950	1,47 - 1,69
Vaches		
Vaches suitées femelles	1310 - 1500	
Vaches légères	1110 - 1140	
Vaches entre deux	1170 - 1280	
Vaches lourdes	1310 - 1500	

En taurillons, la demande est toujours orientée sur les animaux lourds à des tarifs fermes, placement plus difficile en taurillons légers et trop maigres.
En génisses d'export, les lots sont de qualité hétérogène et les tarifs sont revus à la baisse.
La présentation en vaches maigres est de bonne qualité, la vente est globale mais les cours sont difficilement reconduits.
Bovins gras : 4
Vaches de viande : 3,56 à 3,64 kg de viande
Bonne qualité accompagnée d'un léger mieux.

Prochain marché bovins et ovins le lundi 8 août aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 03/08/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,66	nc
300 à 350 kg	2,49	nc
350 à 400 kg	2,46	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,32	1,90
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,72
de 5 à 10 ans	1,82	-
+ 10 ans	-	1,66 + 001

Broutards Laitonnes : Apports restreints. Cours très difficilement reconduits dans toutes catégories.

Vaches-Génisses : Les cours se maintiennent dans les animaux de bonne présentation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 02/08/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,15 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,00 €	-

Tendance : Cours facilement reconduits dans la marchandise de bonne conformation.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 25/07/16 au 31/07/16*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	-
350 kg	-	2,61 €	-
400 kg	-	2,56 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,44 €	-
500 kg	-	2,32 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,43 €	2,29 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,28 €	-

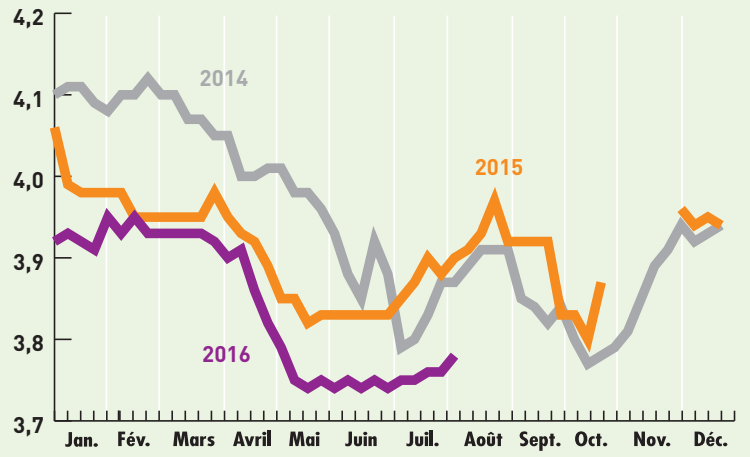
Tendance : Quorum non atteint. Application des chiffres du réseau.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 25/07/16 au 31/07/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,78 €	3,62 €	-			
Races mixte		-	3,15 €	3,15 €	3,15 €	3,14 €	
Races lait					-	2,94 €	2,88 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,33 €	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,97 €	3,80 €	3,70 €	3,45 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,87 €	3,77 €	3,69 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,08 €					
Races mixte				3,25 €	3,21 €	-	
Races lait					-	2,76 €	2,70 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,53 €	4,30 €	3,99 €	3,87 €			

Tendance : marché ralenti surtout en vaches laitières et jeunes bovins viande.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 25/07/16 au 31/07/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,76 €	3,75 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,44 €	3,97 €	3,84 €	3,74 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,71 €	3,64 €				
Races mixte					3,26 €	3,21 €		
Races lait						-	2,78 €	2,71 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,58 €	4,35 €	4,03 €	3,81 €				

Tendances

SEM. 31 / 2016

Bovins de boucherie

L'équilibre entre une offre limitée et une demande peu dynamique permet le maintien des cours dans la grande majorité des animaux. Les femelles, haut de gamme (Blondes d'Aquitaine, Limousines...) sont peu recherchées en raison de la fermeture des boucheries traditionnelles des grandes métropoles. Dans le secteur des réformes allaitantes, les besoins sont faibles avec toujours une préférence pour les vaches lourdes, convenant à la coupe pour les GMS sur les zones de villégiatures. En réformes laitières, là aussi, les échanges sont ralentis face aux faibles besoins des industriels et l'offre proposée à la vente est suffisante ce qui permet un juste maintien des prix. En jeunes bovins, la morosité commerciale reste d'atualité dans ce secteur même si la réduction de l'offre permet une légère revalorisation des prix que ce soient dans les raes à viande comme pour les laitiers.

Broutards

L'ambiance commerciale est moins soutenue car l'activité de certaines structures est ralentie par la période des congés. Celle-ci sera quasiment atone pendant la semaine du 15 août car bon nombre de marchés aux broutards sera fermé (Châteaumeillant, les Hérolles, Sancoins, Mauriac...). Les apports sont restreints et souvent de qualité hétérogène ne facilitant pas le travail des acheteurs, les broutards d'automne sont encore peu présents. Le commerce est régulier avec des tarifs stables dans les bons broutards Charolais ou Limousins de plus 400 kg. La demande est réservée dans les 300 à 400 kg avec une demande italienne peu présente. En femelles, la vente est normale avec des tarifs qui se maintiennent sans trop de difficulté dans les bonnes lourdes, peu offertes. En revanche, la demande est très calme dans les ordinaires.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est toujours difficile car l'offre est encore abondante et largement suffisante pour les faibles besoins exprimés pour les mises en place de début janvier. Les transactions sont laborieuses que ce soit pour les veaux Frisons comme pour les Montbéliards. Tous les veaux de moins de 45kg, trop jeunes ou maigreux sont invendables. Dans les croisés laitiers, la commercialisation reste mauvaise face à une offre supérieure à la demande. Les cours restent très malmenés surtout dans les veaux ordinaires. En élevage et veaux labels, les bons veaux Charolais ou Limousins ou croisés charolais de qualité sont peu offerts et recherchés pour le moment par un petit nombre d'acheteurs. La sélection demeure sévère pour les animaux ordinaires et durcis. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 1er août) :
«Une progression est observée sur l'ensemble des catégories. Sur le haut de gamme, les niveaux de stocks restent élevés».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 1er août) :
«La pression à la baisse se confirme notamment pour les animaux les plus lourds».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 01/08/2016*

Agneaux (877)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,88 - 3,26	2,65 - 2,99
Gras (38-44 kg)	-	2,87 - 3,30	2,73 - 2,92
Gras (44-50 kg)	-	2,59 - 3,08	2,22 - 2,70
Gras (+50 kg)	-	2,05 - 2,61	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (242)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	1,65 - 1,70	0,89 - 1,28	0,57 - 0,69
(+60 kg)	1,38 - 1,73	1,04 - 1,31	0,89 - 0,93
Divers			
Béliers : 71 à 111 €	0,97 - 1,90	0,87 - 1,03	
Agneaux maigres : 93 à 100€	-	2,55 - 3,10	-
Caprins :		-	-
Boucs :			
Divers :			

Ovins : 1137
Apports satisfaisants. 99% de vendus.

Agneaux : Bonne demande en général. L'offre s'intensifie, mais le tri est moins parfait que lors du marché, ce qui ne permet pas tout à fait de reconduire les cours qui restent néanmoins corrects pour la saison.

Brebis: l'offre est plus conséquente, mais ne couvre toujours pas des besoins qui restent très importants. Les tarifs continuent leur progression.

Béliers : Cours reconduits.

Effectifs :
Agneaux: 877- Brebis : 242
Béliers : 14 - Caprins : 1 - Divers : 3

Prochain marché le jeudi 11 août et le lundi 22 août (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 25/07/2016*

Ovins : 223	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	110 - 130	2,36 - 2,98
Brebis	60 - 100	0,97 - 1,27
Béliers	-	-

Apports stables et de bonne qualité permettant une quasi-totale vente à des tarifs sensiblement reconduits en agneaux et brebis.

Le marché ovins aura lieu le Lundi 8 août aux horaires habituels

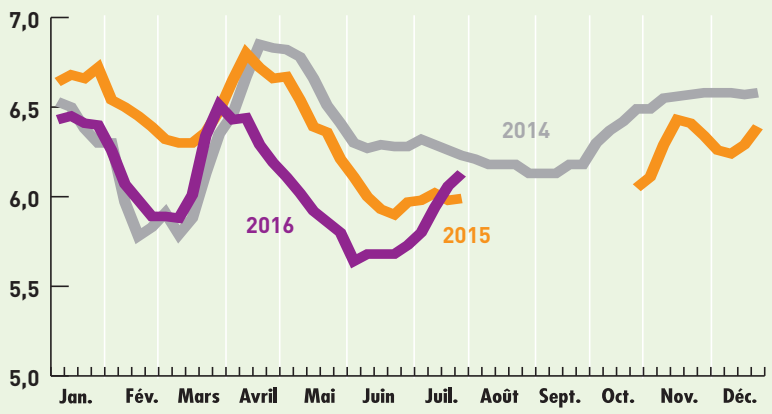
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 18/07/16 au 24/07/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,26 €	5,73 €
Couvert	16-19 kg	6,46 €	6,16 €	5,71 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,28 €	5,33 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 25/07 au 31/07/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,13 €	6,19 €	2,55 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 25/07/2016 au 31/07/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,55 0,01	6,57 0,04	5,85 -0,02	-	-	-	-
	R Var.	6,26 0,09	6,30 0,05	6,23 0,05	-	6,21 0,10	6,36 0,18	6,48 0,14	-
	O Var.	5,69 0,04	-	-	-	5,87 0,08	5,84 -	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,44 -0,09	6,43 -0,02	5,58 0,01	-	6,32 -0,14	6,13 -0,11	5,64 0,01
	R Var.	6,10 =	6,22 0,04	6,17 0,06	5,50 -0,02	6,31 0,05	6,20 0,04	6,06 =	5,75 0,14
	O Var.	5,91 0,20	6,24 0,49	6,35 0,63	-	5,83 0,10	5,87 0,16	5,68 0,13	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,31 0,03	5,10 -0,03	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,38 0,05	-	-

Zone nord : Agneaux : peu d'offre, demande dans le sud de la France. Brebis : Toujours bonne demande sur l'exploitation. **Zone sud :** Application du réseau correspondants.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

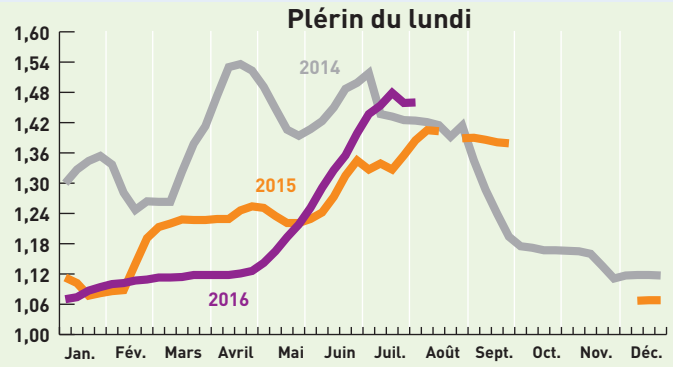
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 045 porcs présentés) — *Cotations du lundi 1er août 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,460 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 22/07/16 au 28/07/16*

1,65 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

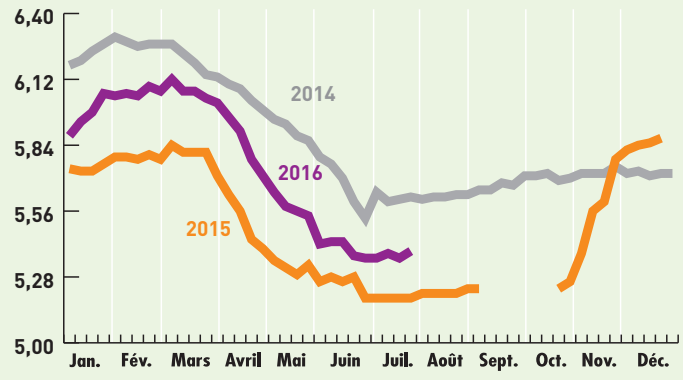
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 25/07/16 au 31/07/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	7,84 €	-	-
U	-	7,29 €	5,55 €	-
O	-	5,39 €	3,97 €	3,59 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 01/08/16 au 07/08/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	121	580 - 625 €	380 - 440 €	210 - 295 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		180 - 250 €	130 - 160 €	55 - 105 €	35 - 70 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		290 - 400 €	200 - 260 €	145 - 175 €	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		460 - 560 €	320 - 390 €	210 - 250 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	634	160 - 310 €	100 - 160 €	70 - 145 €	10 - 60 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 25/07/16 au 31/07/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,72 €	2,45 €	-	-
Bons	2,40 €	2,15 €	1,80 €	-

Céréales

Marché du 28 juillet 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11		inc.		C
	fourrager	dispo	150	N	C
Aube/Yonne	meunier		inc.		C
	amidonnier		inc.		C
	fourrager	juil.-août.	144	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**chéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes selon PS	juil.-sept.	130	N	C
Sud Côte-d'Or	58/60 kg/hl	juil.-sept.	125	V	C
Nord Côte-d'Or	58/60 kg/hl	juil.-sept.	120 à 125	V	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saone	Selon PS	juil.-août.	180	N	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		inc.		C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saone			inc.		C
Yonne			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		août	158 à 159	A/V	C
Saône et Loire		juil.-sept.	160	N	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne			inc.		C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	juil.-sept.	220	N	C

Luzernes déshydratées	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	17%1ère main	3 de juil.	168	V

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	6 mm 1ère main		inc.	

Matériel

Tracteur

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (290A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Recherche presse à balles rondes Deutz Fahr GP 2.30 en état ou pour pièces. (3103)
✆ **03 80 81 42 39**

38 - Vends tracteur Ford 3055 2RM vidange moteur boite pont échange démarreur.
✆ **06 85 62 81 57**

Travail sol

21 - Vends aplatisseur Mortensen année 1997, simple entrainement, 1200 €, à débattre. (3101)
✆ **06 78 31 73 14**

38 - Vds charrue 1 versoir M.F. grand D 1 déchaumeuse 6 disq. 1 cultivateur 11 dts divers petit matériels très B. état à débat.
✆ **04 74 59 08 84**

Récolte

76 - Urgent, recherche moiss-batt New Holland 80-70 ou modèle similaire de la même marque.
✆ **06 21 49 50 89.**

Irrigation

38 - Vends tuyaux Bancilhon 80 diam. 70 + 35 porte jets en 6m + 180 diam. 50 + porte jets + perches coud.
✆ **04 76 36 12 84**

Agri. divers

18 - Vends : - semoirs : Kuhn Mégant 600, 2009, 1.800 euros - Sulky DPX Magnum, 2003, 2.500 euros - Décompacteur Quivogne Tineplow, 3 m, 2015, démo - Déchaumeurs Razol Makila, 3 m, 2016, démo - Souchu XR 40, 5 m, 2001, 7.000 euros - Catros Amazone 500L, 2016, démo - Howard, 9DTS MS, 4 m, 2000, 2.500 euros - Broyeur Maschio, 3,50 m, 2016, démo - Pulvé Blanchard GL, 1500/24, 2003, 8.000 euros - Fenaison : Galignani 120-160, filet-ficelle, 2009, 10.000 euros. Ets Colliot Jean-Marie, 18340 St-Just.
✆ **02 48 25 66 56**

42 - vds cse cess. Round B. NH BR 740 2004 liage fic. tbe 10 000 € - fauch. Agram 7 ass. 2014 cpe 2.80 m tbe 4300 €- 2 cell. gr. 350 qtx x 2 avec venticone + ventil. + 2 vis gr.+ aplat. Schiold tbe 2006+ mélang. Rol Meldis 800 2006 tbe + 7 pan. cornadis suédois Jourdain 7 p sur 5 m av pot eau150 / pièce - 1 silo polyest - 10 m3 6T 1000 € - 1 sem. céréales Carraro à sabots 23 rgs l 3m tbe 1100 € - 2 brouettes dist. la Buvette 150 €/p
✆ **06 84 29 16 64**

42 - Urgent vds déchaumeur à disques largeur 3m, marque Vaderstad tb état, année 2010, prix 7 500 euros TTC.
✆ **06 70 41 85 26**

63 - AV JD 6900 4x4 6900h 98 clim, JD 3350 4x4 8500h 89 clim, Renault 781 4x4 81 8800h, mat. trav du sol, silos, vis à grain à voir et à déb. castreuse Duissard DM60.
✆ **04 73 54 18 21**

71 - Vends broyeur Rousseau 420, surélévateur pour botte.
✆ **03 85 79 81 98**

71 - Vds broyeur de haies, hydro, Orsi, année 2002, 3.500 €, Paray-le-Monial.
✆ **06 30 64 66 94**

Elevage

01 - Vds SDT GM 2x4, 8 postes, décro tri eaux + recyclage distri prog aliment + options excel état
✆ **06 98 36 65 15**

Véhicule

Utilitaire

84 - Vds camion Hanomag Henkel Gpe Mercedes permis VL, B.E., batterie nve, mot. Man, bâché, plateau, peut se fermer sur 3 côtés. CT OK.
✆ **04 90 22 08 27 HR**

Tourisme

42 - Vds Audi A6 V6 TDI 2002 1re main 182 000 km excell. état 4500 €
✆ **06 21 02 76 17**

IL N'Y AURA PAS DE PULICATION DE PETITES ANNONCES LA SEMAINE DU 15 AOÛT

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin BR 130x120 qualité moyenne stocké à l'abri 230kg 20 euros/pièce
✆ **06 63 82 49 53**

01 - 01 Vds foin année 2016 300 BR 120x130 TB qualité prix 120 euros / tonne.
✆ **06 43 88 62 05**

03 - Vds foin 2016 bottes 120 130.
✆ **06 86 48 40 12**

38 - Foin de luzerne 1ère coupe (séhoir) à vendre.
✆ **06 80 43 18 51**

58 - Vente de foin, balles rondes, 80 €/T, départ Luthenay-Uxeloup (3002)
✆ **06 44 99 72 20**

Fourrage

18 - 20 km de Nevers, vends foin trèfle-ray grass, bottes 250 kg, diam. 140, prix : 100 euros/t.
✆ **06 98 70 84 45**

21 - Agriculteur en Côte-d'Or, vd paille de 1ère qualité en big baller, livraison par nos soins, prix intéressant.
✆ **06 83 03 36 86**

52 - Vd foin à base de luzerne, trèfle violet et dactyle de 1ère coupe 2016, bottes carrées 90X120 : 115 €/T.(300A)
✆ **06 77 11 67 69**

69 - Vds très belle paille conventionnelles et bio, bottes carrées. Livraison par camion ou camion remorque - Très bonne qualité garantie.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

71 - Vds paille livrée par camion remorque, 80 €/t. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds foin balles rondes, récolte 2016, 70 €/t, Chalon-sur-Saône.
✆ **06 09 59 28 94**

Terrain

21 - Cherche investisseur pour 20 ha de terres en vue de location Val de Saône (21) (310A)
✆ **06 32 23 00 47**

Divers

38 - Vds génisses Montb. prêtes, séchoir à noix 2x2x3 étages Rousset, bouc Saanen.
✆ **04 76 07 97 80 HR**

69 - Vds refroi d'air 120€ - clim rever + gaz 50 m2 200€ - Tunnel chenil 2x2x0,8 9€/u - 4 rou 306 Michelin neuf 175/70R13 150€.
✆ **04 78 56 64 89**

71 - Particulier recherche 20 à 26 m grille anciennes en fer forgé, hauteur 0,75 à 0,95 m maxi, pour restauration, accepte proposition, long. sensiblement inférieure.
✆ **06 07 46 27 44**

89 - Vds séparateurs, 50 qx, bon état, avec 4 grilles, livraison possible. Paille de blé et orge, bottes carrées, 120x70 et 120x90.
✆ **06 81 82 73 32**

Offre

Emploi

71 - Recherche chauffeur machine à vendanger, préférence expérimenté, environ 20/09.
✆ **06 65 14 59 10**

Service

01 - Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses... Vente pièce moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

84 - E.T.A., expérience 20 ans, propose ses services pour la récolte fruits/légumes. Travail soigné et déclaré. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

26 - Femme cherche emploi soins animaux traite vaches, autre tâche ou autre poste.
✆ **06 19 14 30 02**

69 - Jeune homme cherche apprentissage pour BTS production animale BAC STAV expérience en exploitation à prod. diverses.
✆ **06 19 16 90 38**

71 - Jeune homme de 19 ans, sérieux et motivé, cherche maître des stage pour BTSA gestion forestière.
✆ **03 85 36 99 93**
ou 06 05 40 29 71

Mariage

Rencontre

19 - JH cherche femme 25-30 ans pour partager vie et passion agricole. Contactez-moi par SMS au
✆ **06 33 42 56 98**

39 - Eleveur caprin 60 ans, cherche compagne 40 à 60 ans, sérieuse (300B)
✆ **03 84 72 57 27**
à partir de 20 H

58 - Jeune retraité agri, 60 ans, brun, 1M80, cherche pour vie à deux dame 55-65 ans, aimant animaux, balades à la campagne et les chevaux. **Référence 3102**
Écrire à Terres de Bourgogne.
1 rue des Coulots
21110 Bretennière

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses Prim'Holstein noir et red sx + montbéliarde BO terme sept à nov
✆ **06 98 36 65 15**

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

21 - Vd cause cessation, vaches et génisses race Montbéliardes et Simmental, terme fin août à fin novembre. (300C)
✆ **03 80 49 65 56 HR**

38 - Cause cessation vds génisses prêtes ph terme 09-10-2016 contrôle laitier + 1000 UPRA génotypées.
✆ **06 88 47 93 08**

42 - Vdsv taureau Charolais 3 ans HBC 2700 euros
✆ **06 31 59 63 28**

69 - Vends 3 génisses Montbéliardes terme : 2 le 20/08 et 1 le 15/09 IA charolais. Tank à lait Japy 1200 l. (demie lune).
✆ **09 71 51 14 87**

Caprin

26 - Vds boucs alpins 3 ans issus IA décornés.
✆ **04 75 25 02 16**
ou 06 84 88 97 14

Ovin

07 - Pour reproduction bélier pur Suffolk père inscrit upra mère certifiée 250 euros
✆ **06 70 04 20 66 après 18h**

71 - Vds agnelles et agneaux charollais, inscrits ou non inscrits, bonne origine, TGS. EARL Fénéon Denis.
✆ **06 08 02 53 35**

71 - Vds antenais agneaux et agnelles charollais, inscrits, TGS, Cuzin B., 71 Perrecy-les-F.
✆ **06 81 06 49 84**

Chien

39 - cède chiot mâle 3 mois border-collie vacciné mère 250269801680131 siren 409927183 père mère troupeau
✆ **03 84 72 75 46**

42 - Donne chiots type Épagneul Breton , non lof , 4 mois 1/2 , 2 mâles 1 femelle, mère 250269801860769, siret 334276417
✆ **06 48 39 80 26 HR**

Viticulture

Vendanges

42 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais entre le 18 et 22 septembre, avec expérience, nourri, logé sur place, 13 jours. thierry.canard@blaceretroy.fr
✆ **06 08 00 34 33**

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR


et de nombreux autres...
http://boutique.reussir.fr

Collect World LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS +de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

Remorque Lambert

ALLIANCE
Remorque Lambert TP15
Roues Kargo Radial
Année 2015
15 990 € Franco base
www.lambert-sa.com
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28

Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
DAG35 - Photos non contractuelles

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

DOUZE FACTORY

**Société par actions simplifiée
à capital variable
Siège social : Rue des Trois Noyers
ZA les Lauchères,
21550 Ladoix Serrigny
801 646 621 RCS Dijon**

Par délibération du 13/07/2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Bruno LOUIS de ses fonctions de directeur général, à compter du 01/07/2016 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, Le Président.

AL213117348

AVIS

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE

**Société Coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social à Troyes (10000) 269, Faubourg Croncels
Siège administratif à Dijon (21000)
18, rue Davout,
Immatriculée sous le n° SIREN 775 718 216 RCS Troyes
Société de courtage d'assurances immatriculée
auprès de l'ORIAS sous le n° 07 019 188**

Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 241,41 euros par titre.

Il assure un rendement de 10,5% par rapport au prix de référence au 30 juin 2015, en intégrant le versement du dividende de 4,09 euros en avril 2016.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne du 22 juillet 2016 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2016.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2016 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2016.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL213117345

TRANSFERT DE SIÈGE

TERRELIS

**SCOP à capital variable
Siège social : 21 rue des Capucines
21200 Beaune
RCS Dijon794 311 175**

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/06/2016, il résulte que :

A compter du 20/06/2016 :

Le siège social situé 1 rue Imbault 21240 Savigny-Les-Beaune a été transféré au

21 rue des Capucines 21200 Beaune.

La page de garde ainsi que l'article 5 «siège social» des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL213117349

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI CAP CHIPI

SCI CAP CHIPI, SCI au capital de 1.000 €, dont le siège social est à LONGVIC (21600) – 4 bis rue de Romelet, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°499 111 300 ; Aux termes d'un acte en date du 22 juillet 2016, il a été décidé de réduire le capital de 500 € pour être ramené de 1.000 € à 500 € par voie d'annulation de 50 parts sociales de 10 € nominal chacune. L'annulation des parts sociales a pris effet ce même jour. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :

- **Ancienne mention** : capital : 1.000 € ;
- **Nouvelle mention :** capital : 500 €.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour Avis.

AL213117339

SCI ABBA

Aux termes d'une délibération du 20 juillet 2016, l'Assemblée générale extraordinaire de la SCI ABBA, SCI au capital de 106.714,31 €, dont le siège social est DIJON (21000) – 9, Boulevard Carnot, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°419 753 752, a décidé de réduire le capital de 42.685,72 € pour être ramené de 106.714,31 € à 64.028,58 € par voie d'annulation de 2.800 parts de 15,24 € nominal chacune. L'annulation des parts sociales a pris effet ce jour même.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence :

-Ancienne mention : capital : 106.714,31 € ;

-Nouvelle mention : capital : 64.028,58 €.

Mention sera faite a RCS de Dijon. Pour avis.

AL213117357

**Maître LUDOVIC BAUT
Notaire associé
Dijon (21000),
52 Boulevard Carnot**

SCI LEGRAND FRERES

Avis est donné de la modification du capital social de la SCI LEGRAND FRERES, aux termes d'un acte reçu par Maître Ludovic BAUT, notaire à Dijon, en l'Étude ci-après désignée, le 14 mars 2013, publié au Service de la Publicité foncière de Dijon I, le 11 avril 2013, volume 2013 P, numéro 2923, comme suit :

Article 7-Capital social

Le capital social, formé par les apports constatés à l'article 6 ci-dessus s'élève à la somme de SOIXANTE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGTS EUROS (60 780,00 Eur).

Il est divisé en QUATRE MILLE CINQUANTE DEUX parts (4052) parts de QUINZE EURO (15,00 Eur) chacune, numérotées de 1 à 4052, attribuées aux associés, savoir :

1°) A Monsieur Christian LEGRAND :

DEUX MILLE VINGT SIX (2026) parts, en représentation de ses apports en numéraire et en nature énoncés au 6-I et 6-II ci-dessus, numérotées 1 à 50 et 101 à 2076 **2026**

TOTAL des parts de Monsieur LEGRAND : **2026**

2°) A Monsieur Sylvain LEGRAND :

DEUX MILLE VINGT SIX (2026) parts, en représentation de ses apports en numéraire et en nature énoncés au 6-I et 6-II ci-dessus, numérotées 51 à 100 et 2077 à 4052 **2026**

Total des parts de Monsieur Sylvain LEGRAND : **2026**

Total des parts : 4052

Pour avis et mention

Me Ludovic BAUT, notaire.

AL213117361

MODIFICATION DE STATUTS

SAS AUTOMOBILES DE BOURGOGNE DIJON

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 500 000.00 €
Siège social : place Saint Exupéry
21000 Dijon
533 477 626 RCS Dijon**

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2016, il résulte que :

le capital a été réduit de 1 500 000 euros à 273 000 euros puis augmenter de 1 227 000 euros pour être ramené de 273 000 euros à 1 500 000 euros.

L'article 8 « Capital social» des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

le représentant légal.

AL213117321

NEOTISS

**SAS Société par actions simplifiée
au capital de 16 658 987,25 €
Siège social : Zone industrielle
Rue Marthe Paris 21150 Venarey les Laumes
383 132 024 RCS Dijon**

Modifications

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27 juillet 2016, il a été décidé la suppression du Conseil d'administration, et de facto, la cessation des fonctions d'administrateurs de Messieurs Leonard LEVIE, Marc RENARD-PAYEN, Bertrand TALABART et Albert BRUNEAU, à compter du 27juillet 2016.

RCS Dijon

Pour avis, Le Président.

AL213117340

LES OPALINES HAUTEVILLE LES DIJON

**SARL au capital de 38 113 euros
Impasse des Jardins
21121 Hauteville Les Dijon
349 446 484 RCS Dijon**

En date du 30/6/206, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'assistance aux personnes et plus particulièrement la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, tous services et prestations favorisant le maintien à domicile (portage des repas, aide à la toilette, au ménage...), tous services d'assistance pour l'entretien de la maison, les travaux ménagers, les petits travaux de jardinage, les prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains », les soins et promenades d'animaux domestiques, les soins d'esthétique à domicile, le gardiennage et la surveillance de la résidence principale ou secondaire, l'assistance administrative, l'assistance informatique, le diagnostic habitat et tous autres services entrant dans le cadre d'une offre de services aux personnes, les travaux de télésurveillance à domicile, les études, la recherche et la conception de systèmes de télésurveillance à domicile et plus généralement la recherche et la conception de tout dispositif favorisant le maintien à domicile de personnes dépendantes et de modifier les statuts.

Pour avis

AL213117341

FUSION

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'AUXONNE L.B.M.A.

**SELARL au capital de 100.000 €uros
Siège social : Auxonne (21130)
20 Boulevard Pasteur
788 483 923 RCS Dijon**

L'associé unique, aux termes de ses décisions du 28 Juillet 2016, a approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de la Société L.B.M.A par la Société LABORATOIRES DE PROXIMITE ASSOCIES – L.P.A., SELAS au capital de 10.372.047 €, dont le siège est à Gray (70100) – 5 A Quai Mavia, 430 216 689 RCS Vesoul, aux termes duquel la Société L.B.M.A. a fait apport à titre de fusion à la Société L.P.A. de la totalité de ses actifs, sur la base des comptes arrêtés au 31 Décembre 2015, moyennant la prise en charge de l'ensemble de son passif et la création par la Société L.P.A. de 6.064 actions nouvelles attribuées à l'associé unique de la Société L.B.M.A., à raison de 60,64 actions de la Société L.P.A. pour UNE part de la Société L.B.M.A.

Ladite fusion entraîne de plein droit la dissolution de la Société L.B.M.A. sans qu'il soit procédé à une opération de liquidation.

Les associés de la Société L.P.A., ont approuvé en date du 28 Juillet 2016 ledit traité de fusion, augmenté corrélativement le capital social et constaté la réalisation définitive de la fusion à la date de réalisation des conditions suspensives réglementaires, soit le 29 JUIN 2016, date de la décision de l'Agence Régionale de Santé de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.

La fusion et la dissolution définitive de la Société L.B.M.A. sont devenues définitives à la date du 29 Juin 2016 susvisée.

Le Gérant

AL213117360

NON DISSOLUTION

SOCIETE BOURGUIGNONNE D'EXPANSION TOURISTIQUE

**S.B.E.T.
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 10 avenue de la République
21200 Beaune
399 344 332 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 25 juillet 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL213117338

CHAUSH ERGIN ASAN

**Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 €
Siège Social : 15 Rue Notre Dame
21140 Semur En Auxois
R.C.S. Dijon 810 505 438**

Aux termes d'une décision en date du 05/07/2016 l'assemblée générale n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 225-248 du Code de commerce.

AL213117343

AROCH VISUAL

**SARL au capital de 5 000.00 €
Rue du 8 Mai 1945
21160 Couchey
790 689 509 RCS Dijon**

Suite à l'AGE du 28/07/2016 : les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis, la gérance

AL213117351

S.I. FUNERAIRE

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros
Siège Social : 183 Rue d'Auxonne
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 808 316 657**

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2015 l'associée unique n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Pour avis.

AL213117352

DISSOLUTION LIQUIDATION

LES RESTAURANTS DU VAL DE SAONE

**Groupement d'intérêt économique
au capital de 6.000 euros
Siège social : Route de Vonges
21 760 Lamarche-Sur-Saône
479 486 789 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2011, les membres du Groupement en ont décidé la dissolution anticipée à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Jean-Pierre JAGLA demeurant 32, rue de Franche-Comté – 21 760 Lamarche-Sur-Saône, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 32, rue de Franche-Comté – 21 760 Lamarche-Sur-Saône, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL213117302

LES RESTAURANTS DU VAL DE SAONE

**Groupement d'intérêt économique
en liquidation
au capital de 6.000 euros
Siège social : Route de Vonges
21 760 Lamarche-Sur-Saône
479 486 789 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2011, les membres du Groupement, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont: approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Pierre JAGLA demeurant 32, rue de Franche-Comté – 21 760 Lamarche sur Saône et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2011. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL213117303

**Maître Jean-Baptiste DUPY,
Notaire à Autun(71400)**

URSUS

**Société à responsabilité limitée
(Société à associé unique)
au capital de 5.000 €
Siège social : Le Thillot
21230 Vievy
803 183 391 RCS Dijon**

Suivant procès-verbal d'assemblée de liquidation en date du 29 avril 2016, l'associé unique a :

- approuvé les comptes de liquidation,
- donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON (21).

Pour Avis Et Mention

Me Jean-Baptiste DUPY

AL213117342

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Couchey (21160) du 26 Juillet 2016, il a été constitué une sociétéprésentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme :** Société par Actions Simplifiée
- **Dénomination :** AD2 DESIGN
- **Siège :** 6, rue Rameau - 21160 Couchey
- **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce etdes sociétés
- **Capital :** 2 000 Euros
- Objet : - l'architecture d'intérieur, le conseil en décoration, personnalisation d'appartements et de maisons individuelles, locaux commerciaux et professionnels - le négoce de tous objets et mobiliers relatifs à l'art de la maison et de la décoration pour l'intérieur et l'extérieur ou à l'art de la table - tous travaux de menuiserie et pose de cuisines -
- **Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- **Transmission des actions :** la cession des actions de l'associé unique est libre
- **Agrément :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
- **Président :** Mr Alexis DELINEAU demeurant 6 rue Rameau - 21160 Couchey

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

AL213117344

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : OTTER REAL ESTATE

SCI au capital de 100 euros, divisé en 100 parts sociales de 1 euros chacune

Siège Social : 6 rue de l'Abbé Gallix 21120 Gémeaux

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon

Objet : L'acquisition, l'exploitation, l'administration de biens et droits immobiliers.

Durée : 99 ans

Apports en Numéraire : 100 euros

Gérance : M. Damien CHOPLAIN, demeurant 43 rue Legendre 75017 Paris

Agrément des cessions de parts : libres entre associés, avec agrément pour tout autre type de cession.

AL213117346

**S.E.L.A.S «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à DIJON, le 27/07/2016, de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI FAMILY

Siège : Fontaine Les Dijon (21121), 2 Rue des Champs Rémy

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : 152.202€

Par apport en numéraire pour un montant de 2.202 € et par apport en nature pour la somme de 150.000 € d'un terrain à bâtir situé 20, Rue Guy de Rochefort, cadastré section BN, numéro 204, lieudit 20 rue de Guy de Rochefort, pour une contenance de six ares quatre-vingt-onze centiares (6 a 91 ca).

Gérant : Mme Laurence GAUTHIER, dt à Ahuy (21121), 4 rue des Tilleuls, M. Patrice GAUTHIER, dt à Saint Tropez (83990), 4 Chemin du Pinet et M. Franck, GAUTHIER, dt à Fontaine Les Dijon (21121), 21 rue de Pouilly.

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un associé, entre conjoint ainsi qu'entre ascendants et descendants et toutes cessions à titre gratuit autres qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant venant à la succession de l'associé décédé, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté, aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant. l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité absolue.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

Me VIARD, Notaire.

AL213117347

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon**

SOCIETE HUGEL

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 rue du Docteur Barbier

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 26 juillet 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SOCIETE HUGEL

Siège : 15 rue du Docteur Barbier - 21000 Dijon

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie - Chocolatier - Traiteur - Dépôt de journaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Frédéric HUGEL demeurant 23 B rue Pierre Boisson - 21000 Dijon

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL213117353

SCP Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE, Maximilien CHANUT, notaires associés à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Romain BRUCHON, notaire à Dijon, le 4 juillet 2012, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : NOTRE SOLOGNE

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : 100.000,00 €

Siège : 2 rue de l'Abbaye de Fontenay à Dijon (21000)

Objet : Propriété, administration, exploitation par bail, location, sous-location de tous immeubles bâtis ou non bâtis et emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet

Durée : 99 ans

Apports en nature : maison sise à Brinon sur Sauldre (18410), pour 100.000,00 €

Gérants : M. François RAT et Mme Hélène ROY

Immatriculation : RCS de DIJON

Cession de parts : existence de clauses d'agrément

Pour avis et mention Hervé BRUCHON.

AL213117354

SCP Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE, Maximilien CHANUT, notaires associés à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain BRUCHON, notaire à Dijon, le 21/07/2016, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : ESC 21

Siège : à Dijon (21000), 45, rue de la Préfecture

Durée : QUATRE VINGT DIX NEUF ANS (99 ANS)

Objet : Acquisition, administration, gestion par location, ou autrement de tous immeubles

bâtis ou non bâtis et emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet

Capital social : CENTS EUROS (100,00 €)

Apports en numéraire : 100,00 €

Cogérants : Monsieur Sylvain FRANCOIS, demeurant à Chenove (21300), 32, rue Prairial et Monsieur Edouard, Michel BARRA, demeurant à Dijon (21000), 39, rue Sambin.

Immatriculation : RCS de Dijon.

Cession de parts : existence de clauses d'agrément pour toute cession hors associé, conjoints associés ou non, ascendants et descendants.

Pour aviset mention.

Me Romain BRUCHON.

AL213117356

NIÈVRE

DÉMISSION

PAGC MEDICAL

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 33 Rue de la République
58300 Decize
R.C.S. Nevers : 537 920 936**

Aux termes d'une délibération en date du 8 Juillet 2016, la collectivité des associés a pris acte de la décision de Mr Frédéric LE MOAL de démissionner de ses fonctions de gérant, et ce à compter du 8 Juillet 2016, et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mme Marie GRAND-CLEMENT est confirmée dans ses fonctions de gérante.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL583117355

NOMINATION

TRAP'S

**Société Anonyme
au capital de 100 000 €
Siège Social : ZI Saint Eloi Nevers Est
58000 Nevers
351 761 150 RCS Nevers**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2016, il a décidé de nommer Mr Jean-Loup Le Bris dt à

Cosne Cours Sur Loire (58) – Le Telemly – 24, rue Quatre Fils Doumer aux fonctions d'Administrateur.

Pour avis

AL583117338

SCP L. OBADIA - A. NICOLARDOT
JM. SEGURA
Notaires Associés
36 Rue Ledru Rollin - BP 37 371
21073 Dijon Cedex

ETABLISSEMENTS GIRAULT-ROY

SARL au capital de 16.176 EUR
Siège social : 24 Rue Louis Vicat
58000 Nevers
SIREN 420 711 509 RCS Nevers

Avis est donné qu'en date du 29/06/2016, l'Assemblée Générale a :

- constaté le remplacement de M. Claude BERTHOUD, démissionnaire de ses fonctions de commissaire aux Comptes titulaire au 1er janvier 2016, par la SA ETC, Commissaire aux Comptes suppléant qui a accédé aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire ;
- nommé la société ETC AUDIT dmt à Saint Georges sur Baulche (89000), Place de l'Europe, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant.

La Gérance

AL583117353

ENTREPRISE MERLOT

Par décisions en date du 27 juillet 2016, l'associée unique de la société ENTREPRISE MERLOT, SAS au capital de 80.000 Euros, dont le siège est à Mesves-Sur-Loire (58400) – Route Nationale, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°323 416 966, a décidé de nommer : la société CABINET COUREAU, représentée par M. Jean-Pierre COUREAU, dont le siège est à Dijon (21000) – 6, Boulevard Clémenceau, en qualité de commissaire aux comptes titulaire ; Mme Chrystel CONTREPOIS, demeurant Dijon (21000) – 6, Boulevard Clémenceau en qualité de commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions. Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL583117369

SAMIFRA

Société par actions simplifiée
au capital de 171.040 Euros
Siège social : 12 Route de Paris
58640 Varennes Vauzelles
RCS : Nevers 302 331 889

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 13 juin 2016, il a été décidé de nommer :

- en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021, la Société KPMG domiciliée 6 rue Paul Verlaine à Dijon (21000).
- en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, soit jusqu'aux décisions de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021, la société SALUSTRO REYDEL domiciliée 6 rue Paul Verlaine à Dijon (21000).

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

AL583117370

AUTO EXPERTS REUNIS

SAS au capital de 204045 €
Siège social :
4 rue du Bengy - Parc d'activité du Bengy,
58640 Varennes-Vauzelles
388 730 699 RCS de Nevers

L'AG du 18/07/2016 a nommé à compter du même jour en qualité de Commissaire Aux Comptes Suppléant : COGEP AUDIT, SAS ayant son siège social 2658 route d'Orléans, BP 55, 18230 Saint Doulchard, en remplacement de Mme FANJAUD Marie-Christine.

Modification du RCS de Nevers

AL583117374

HBRAUTO

SAS au capital de 56 000 euros
Siège social : Rue des Cordeliers
Parc d'activité du Val de Loire
58200 Cosne Sur Loire
493 200 158 RCS Nevers

Suivant décisions du 30/06/2016, l'associé unique a nommé :

- en qualité de Président : la société RENNINVEST, SAS au capital de 31 350 euros, siège social 307 Square des Champs Elysées 91026 Evry, 428 724 819 RCS Evry, en remplacement de M. Etienne HAGHEBAERT,
- en qualité de commissaire aux comptes titulaire : Sarl AUDIT CENTRE FRANCE, 36 rue des grands prés 03103 MONTLUCON, 450 936 620 RCS Montluçon
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant : M. Nicolas RAMEAU, 15 rue de la Chaussade 58000 Nevers

Pour avis - Le Président

AL583117375

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SIXTIES

SARL au capital de 20.000 euros
Siège social : Centre Commercial Carrefour Marzy-Nevers
58180 Marzy
801 286 626 RCS Nevers

La gérante a décidé de transférer le siège social de 53 boulevard du Grand Pré des Bordes – 58000 Nevers au Centre Commercial Carrefour Marzy-Nevers – 58180 Marzy.
Pour avis, la gérante, M. LENORMAND

AL583117378

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

AGRAM SAS

au capital de 990.396 €
ZA Champ Magnier
58240 Chantenay-Saint-Imbert
352 774 095 RCS Nevers

Modification

Suivant délibérations de l'assemblée générale du 20/07/16 et décisions du Président du 25/07/16, il a été décidé d'augmenter le capital de 52.121,52 €pour le porter de 990.396 € à1.042.517,52 €..

AL583117372

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE SUR SURENCHERES PUBLIQUES

A l'audience de saisies immobilières du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de Nevers (Nièvre), séant au Tribunal de Grande Instance de Nevers, place du Palais, salle ordinaire desdites audiences,

- Le Mardi 06 Septembre 2016 à 10H30 sur la COMMUNE DE VARZY 58210 (Nièvre)

Une maison d'habitation sise 12 Boulevard d'Auxerre 58210 Varzy, cadastrée Section AE n° 616 pour une contenance de 10a 87ca

sur la mise à prix de : 15 400 € (quinze mille quatre cent euros)

Le Cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers, au cabinet de l'avocat poursuivant : ELEXIA -15 rue Adam Billaut 58000 Nevers – Tél 03.58.57.01.60 ou au cabinet de la SCP GUENOT, SENLY, 2 Place de l'Hôtel de Ville 58000 Nevers - Tél.03 86 71 62 50, avocat surenchérisseur

Visite sur place le 29 août 2016 à 14 h 30 s'adresser à Maître BONNET Huissier de Justice, 7 rue Gambetta - 58004 Nevers Tél. 03 86 36 13 00.

AL583117330

➜ MODIFICATION DE STATUTS

LOOK CYCLE HOLDING

SAS au capital de 1.000 euros
Siège social :
203, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
820 040 285 R.C.S. Paris

Aux termes des décisions de l'associé unique, des décisions du Président et des décisions du comité de surveillance en date du 28 juin 2016 : (i) le siège social est transféré au : 27, rue du Docteur Léveillé – 58000 Nevers. La société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers; (ii) la société KAN GOUROU, SAS, 8, rue Georges Braque – 75014 Paris, 391 394 186 R. C.S. Paris, a été nommée en qualité de Président en remplacement de Charles DIEHL ; (iii) la société CEDITION, SARL, 3600, chemin du Malvan – 06570 Saint-Paul, 393 268 511 R.C.S. Antibes a été nommée en qualité de Directeur Général ; (iv) il a été décidé d'augmenter le capital en numéraire, d'un montant de 13.836.713 euros par l'émission de 399.000 actions A, 13.137.713 actions B, 200.000 actions C et 100.000 actions R ; puis par apport, d'un montant de 1.600.038 euros par l'émission de 1.600.037 actions B et d'un montant de 734.280 euros par l'émission de 734.280 actions B. Le capital est désormais fixé à 16.172.030 euros divisé en 16.172.030 actions de différentes catégories ; (v) les sociétés GRANT THORNTON, SA, 100, rue de Courcelles – 75017 Paris, 623 013 843 R.C.S. Paris et INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE – IGEC, SA, 3, rue Léon Jost – 75017, 662 000 512 R.C.S. Paris ont été nommées en qualité de co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant ; (vi) il a été décidé de nommer en tant que premiers membres du comité de surveillance : Charles DIEHL demeurant 170, rue de l'Université – 75007 Paris, nommé membre et président ; Michel DIEHL demeurant 32, avenue Charles Floquet – 75007 Paris et Alexandre MASSON demeurant 16, rue de l'Echiquier – 75010 Paris. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL583117339

LES PYRAMIDES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 Rue Saint Genest
58000 Nevers
820585313 RCS Nevers

L' A.G.E du 27.07.2016 a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de restauration rapide à consommer sur place ou à emporter et en livraison, vente de boissons alcoolisées et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts
- de nommer en qualité de cogérant Monsieur Ibrahem HALEMA, demeurant 8 Rue G. Guynemer 58000 Nevers, à compter du 27 Juillet 2016.

Pour avis

La Gérance.

AL583117352

SNC TRIANGULAIRE

Capital: 3.048,98 Euros
RCS Nevers 412366627

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me P. PERRET, notaire à Fourchambault (58) le 20/04/2016, il a été procédé à la modification du siège social :

Siège antérieur: 537 moulin de Villeneuve les Berthiers 58450 Neuvy sur Loire.

Nouveau siège: 10 allée des Ecureuils 45290 Boismorand.

AL583117350

ENTREPRISE MERLOT

Par décisions en date du 27 juillet 2016, l'associée unique de la société ENTREPRISE MERLOT, SAS au capital de 80.000 Euros, dont le siège est à Mesves-sur-Loire (58400) – Route Nationale, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°323 416 966, a décidé de modifier le mode d'administration de la Société en un organe de direction composé d'un président assisté d'un ou plusieurs directeurs généraux, et de procéder à la refonte des statuts. Si la société vient à comprendre plusieurs associés, la cession d'action à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. L'associée unique a décidé de nommer en qualité de président de la Société, pour une durée illimitée, en remplacement de M. Nicolas MORIN, demeurant à Quantilly (18110) - Moulin de la Viloise, président démissionnaire de ses fonctions à compter de ce jour, la société SA ROGER MARTIN, SA au capital de 4.000.000 Euros, dont le siège est à Dijon (21000) – Parc Technologique – 4, avenue Jean Bertin, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 016 450 157, représentée par M. Vincent MARTIN, président du Directoire. L'associée unique a nommé en qualité de directeur général de la Société, pour une durée illimitée, M. Charles BRICOGNE, demeurant à Dijon (21000) – 9, Boulevard de Sévigné. Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL583117351

EURL VICTORIEN VINCENT

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 20 000.00 €
Siège social : Hiry
58250 Ternant
531 728 590 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique du 29 mars 2016 :

L'article 9 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de vingt mille (20 000) euros.

Il est divisé en deux mille (2 000) parts sociales de dix (10) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cent vingt mille (120 000) euros.

Il est divisé en deux mille (2 000) parts sociales de soixante (60.00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL583117356

LES OPALINES LA CHARITE SUR LOIRE

SARL au capital de 40 000 euros
50 Rue de la Résistance
58400 La Charité sur Loire
351 127 378 RCS Nevers

En date du 29/6/2016, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'assistance aux personnes et plus particulièrement la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, tous services et prestations favorisant le maintien à domicile (portage des repas, aide à la toilette, au ménage...), tous services d'assistance pour l'entretien de la maison, les travaux ménagers, les petits travaux de jardinage, les prestations de petit bricolage dites «hommes toutes mains», les soins et promenades d'animaux domestiques, les soins d'esthétique à domicile, le gardiennage et la surveillance de la résidence principale ou secondaire, l'assistance administrative, l'assistance informatique, le diagnostic habitat et tous autres services entrant dans le cadre d'une offre de services aux personnes, les travaux de télésurveillance à domicile, les études, la recherche et la conception de systèmes de télésurveillance à domicile et plus généralement la recherche et la conception de tout dispositif favorisant le maintien à domicile de personnes dépendantes, et de modifier les statuts. Pour avis.

AL583117359

CIA IMPRIMERIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 138 160 € porté à 604 450 €
Siège Social : Zone Industrielle
58320 Poulges les Eaux
404 816 712 RCS Nevers

Il résulte des décisions de l'Associée Unique du 30 juin 2016 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée :

Capital social :
- Ancienne mention : 138 160 €
- Nouvelle mention : 604 450 €

AL583117361

O.C.D.R.

S.A.R.L. transformée en S.A.S.
Au capital de 72 072 euros
Siège social : 13 Rue René Couard
58150 Pouilly Sur Loire
423 396 134 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 29 juillet 2016, l'Assemblé Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Monsieur Olivier MOREUX, gérant, a cessé ses fonctions du fait de l transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la Société : Monsieur Olivier MOREUX demeurant 342 avenue Honoré de Balzac 18300 Sancerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé d'augmenter le capital social de 64 372 euros par incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à sept mille sept cents euro (7 700 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à soixante-douze mille soixante- douze euros (72 072 euros)

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé d'étendre l'objet social à l'activité de négociant, loueur et importateur de véhicules neufs et d'occasions ainsi que toutes autres marchandises, activité d'entrepris générale de bâtiment et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis Le Président

AL583117362

SARL REMOND

au capital social de 250 000 Euros
Siège social : Le Grand Migné
58400 Narcy
R.C.S. Nevers 353 859 104

Décision du 28 juillet 2016

Objet : Extension de l'objet social

Ancienne mention :

- La propriété et l'exploitation directe de tous fonds de commerce de négoce de bestiaux et, en particulier de celui sis à Vielmanay, Domaine des Pyvotins, et plus généralement, la création, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux ayant trait à l'objet social.

Nouvelle mention :

La société a pour objet en France et dans tous pays :

- La réalisation de toutes opérations commerciales de négoce de bestiaux, et de toutes opérations agricoles se rapportant à l'exploitation de terres, de cheptel (notamment la reproduction et l'engraissement), de biens agricoles, de tous éléments, établissements ou fonds agricoles, et la vente de tous produits agricoles, avant ou après leur transformation mais sous réserve du respect des usages agricoles, notamment pa voie d'acquisition, de location, de mise à disposition par ses associés, de prise à bail ou de toutes autres modalités.

Pour avis.

AL583117364

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

TRANSPORTS BARBOTTE

SNC transformée en SARL
au capital de 9.146,94 euros
Siège Social : Place de l'Eglise
58230 Ouroux en Morvan
348 579 566 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2016, les modifications ci-après dans l'avis antérieurement publié :

Anciennes mentions

Forme : Société en Nom Collectif

Raison sociale : GINETTE BARBOTTE – ALAIN BARBOTTE ET CIE

Gérants : Mme Ginette BARBOTTE et M. Alain BARBOTTE, dt Place de l'Eglise – 58230 Ouroux en Morvan

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Mme Ginette BARBOTTE et M. Alain BARBOTTE.

Nouvelles mentions :

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : TRANSPORTS BARBOTTE

Gérant : M. Alain BARBOTTE, dt Place de l'Eglise – 58230 Ouroux en Morvan

Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Néant

Pour avis, Le Gérant.

AL583117366

ECOLE DE CONDUITE FABRICE FOUCHER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 31 Grande Rue
58400 La Charité S/Loire
RCS Nevers 379 682 537

Transfert du siège social et changement d'enseigne

Aux termes d'une décision en date du 23 juillet 2016, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter de cette même date l'enseigne de la Société «ECOLE DE CONDUITE ALAIN CHARLES ANCIEN ETS DURETZ» par «ECOLE DE CONDUITE DU CROT CIZEAU» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de transférer le siège social du 31 Grande Rue, 58400 La Charite S/Loire au Centre Commercial du Crot Cizeau 14 Place de la République 58640 Varennes Vauzelles à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL583117367

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE «MOUILLEFERTS»

SCI au capital social
de 465.000 Frs (70.500 €)
Siège Social : 58430 Arleurf
«Les Mouilleferts»
R.C.S. : Nevers 423 130 467

Par décision collective des associés en date du 27.06.2016 Mr Marinus J. BILOK, né le 03.12.1948 à Breda (Pays-Bas), demeurant : Renesselaan 108, 5035BC Tilburg, (Pays-Bas), a été désigné gérant en remplacement de Mr Paulus M.M. KOLLAU. Les fonctions du nouveau gérant prennent effet à compter de ce jour sans limitation de durée. Le dépôt légal de cette inscription modificative sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour insertion, les gérants.

AL583117213

EIRL KYMACHRIS DECOSSE

30, rue Francois Mitterrand
58000 Nevers
803 155 258 RCS Nevers

Suivant acte sous seing privé du 21/07/16 à Nevers, Mme Séverine DECOSSE dt 11, rue de La Libération à LA Guerche sur L'Aubois (18150) représentant son EIRL KYMACHRIS-DECOSSE sise 30, rue François Mitterrand à Nevers (58000), a donné en location-gérance à M Fréderic SOMONEZI dt 5 place du Bois de la Grange à Noisel (77184), agissant pour lui-même et pour son entreprise 2F ALIMENTATION en cours de constitution et d'immatriculation au RCS de Nevers, dont le siège sera au 30, rue François Mitterrand à Nevers (58000), un fonds de commerce d'alimentation générale sis 30, rue François Mitterrand à Nevers (58000), immatriculé 80315525800012 RCS Nevers, à compter du 01/09/16 pour 3 ans.

AL583117329

SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE BEZIN

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me P. PERRET, notaire à Fourchambault (58) le 18/04/2016, enregistré au service des impôts de Nevers le 23/05/2016, bordereau 2016/539, case 1, le contrat de location gérance consenti le 29 juin 1999 par M. Michel BEZIN et Mme Marie-Madeleine FEY, Marzy (58180) 59 cote de Conflans, à la SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE BEZIN, capital 7622,45 €, 37 rue François Mitterrand 58000 Nevers, 388875197 RCS Nevers, concernant un fonds de commerce de parfumerie et soins esthétiques sis et exploité à Nevers (58000), 37, rue du Commerce, a pris fin le 18/04/2016.

AL583117347

INOVEIL SARL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 €
Siège Social : 19, rue des Docks
58000 Nevers
483 133 526 RCS Nevers

Aux termes de l'AGO du 30 juin 2016, il a été pris acte de la démission de Mr Gilles THEVENET de ses fonctions de co-gérant à effet du 30 juin 2016.

AL583117377

ATN SARL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 54 189 €
Siège social : 19, rue des Docks
58000 Nevers
484 630 827 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 30 juin 2016, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Mr Gilles THEVENET de ses fonctions de co-gérant à effet du 30 juin 2016.

AL583117379

➜ NON DISSOLUTION

LES BIERES DU DONJON

SARL au capital de 4000€,
Siège social : Av St Exupéry
58500 Clamecy
808 981 724 RCS Nevers

Par AGE du 30/06/2016, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code du commerce, ont décidés de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au RCS de Nevers

Pour avis, la gérance

AL583117358

PIZZA AND CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 26 Rue Saint-Agnan
58200 Cosne Cours Sur Loire
432 606 416 RCS Nevers

Avis de non dissolution

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juillet 2016, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le Gérant

AL583117371

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

TRANSPORTS CHOLLET

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : ZA Le Champs Mâle
Rue Gay Lussac
58640 Varennes-Vauzelles
413 092 768 RCS Nevers

L'associé unique, personne physique, a décidé le 30 juin 2016, la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires et des articles L237-1 à L237-13 du code de Commerce. Monsieur Rémy Chollet, associé unique, demeurant 38, rue de Verdun à 58640 Varennes-Vauzelles assure les fonctions de liquidateur. Il a les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

AL583117337

SCI RCA

Société Civile en liquidation
au capital de 1 000 €
Siege Social : 2 Ter, Boulevard Victor Hugo
58000 Nevers
484 648 209 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 6 juillet 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Mr Philippe RAPNEAU dt à Nevers (58) – 2 Ter, Boulevard Victor Hugo a été nommé comme liquidateur, pour une durée de 3 ans, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL583117360

HUGO CONSTRUCTION

SARL au capital de 2000 €
Siège social :
2 rue du Moulin d'Ecorce, 58000 Nevers
812 256 998 RCS de Nevers

L'AGE du 26/07/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. LOUREIRO MORAIS Hugo Micael, demeurant 2 rue du Moulin d'Ecorse, 58000 Nevers et fixé le siège de liquidation au siège social.

L'AGO du 26/07/2016 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Radiation du RCS de Nevers

AL583117368

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 juillet 2016, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée.

Dénomination sociale : LES 200 Bornes

Forme de la société : SAS

Montant du capital social : 2 500 euros (constitué uniquement d'apports en numéraire)

Siège social : 1 Avenue de La Tuilerie - 58150 Pouilly Sur Loire.

Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger, l'achat, la création, la location, la prise à bail, l'exploitation directe ou indirecte d'un fonds de commerce de Station- Service et de tous fonds de Bar, Hôtel, Restaurant.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Transmission des Actions : La cession d'actions entre associés est libre. La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la Société.

Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple jus-

tification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.

Présidente : Madame Carol Gontard demeurant 1 Allée du Clos Saint-Aubin - 34530 Aumes.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, La Présidente

AL583117335

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 15 avril 2016 à Moulins Engilbert (58), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société de Participations Financières de Professions Libérales, société à responsabilité limitée

Dénomination : PAOLENA

Siège social : 9 avenue François Mitterrand 58290 Moulins Engilbert

Objet : Acquisition, détention, la gestion et la cession de parts ou actions de sociétés d'exercice libéral.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 299 400 euros

Gérance : Monsieur Philippe ISSARD demeurant à Vandenesse (58290), Les Vis d'Aron

Inscription au tableau de l'Ordre national des Chirurgiens-dentistes sous le numéro P058-002

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,

Le représentant légal.

AL583117282

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 26/07/16, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile de Gestion Patrimoniale ;

Dénomination : DMAK ;

Capital : 1.000 euros ;

Siège : 3, rue Georges Brassens à Varennes-Vauzelles (58640)

Objet : l'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts, contrats de capitalisation et tous titres et produits financiers ; l'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire et toutes constitutions de garanties se rattachant à l'objet social ; la réalisation de toutes opérations immobilières, mobilières et financières, l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises françaises ou étrangères ; l'organisation de la transmission patrimoniale familiale et l'organisation des règles de gestion de ses actifs ;

Durée : 99 ans ;

Associés : M. Maxime CELIK et Mme Mathilde CELIK dt ensemble 3, rue Georges Brassens à Varennes-Vauzelles (58640) et Gérant : M. Maxime CELIK. Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour Avis

AL583117340

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 26juillet 2016, il a été constitué une SARL dénommée:

LA RESERVE DE POUILLY SUR LOIRE

Objet social : La société a pour objet à titre sédentaire comme à titre ambulant y compris les foires et marchés tout commerce, dont l'exploitation de toute épicerie ou supérettes, tous services tels que dépôt de pain, dépôt de presse, dépôt de pressing, point poste, vente de jeux de hasard.

Siège social : 1 rue de la Place - 58150 Pouilly sur Loire

Capital : 10 000 euros

Gérance : Mesdames VANSTAEN Christine et MOREY Adeline demeurant 1 rue de la Place - 58150 Pouilly sur Loire.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL583117342

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BOURGES en date du 22/07/2016, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EURL CEDRIC DURAND

Siège social : 7 impasse du Guerluret - Villorget – 58200 Cosne Cours Sur Loire

Objet : l'activité de commerce de gros de bouchons, produits de conditionnement et de vinification, et plus généralement tous produits liés à la vigne et au vin ; intermédiaire en vins.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 100 euros

Gérance : M. Cédric Durand, demeurant 35 lieudit « Bohème » - 58200 - Cosne-Cours-Sur-Loire.

Immatriculation : RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance

AL583117343

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé en date à NEVERS du 27/07/2016:

Constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MONJENOT

Siège social : 18 Rue des Ouches 58000 Nevers

Objet social : Acquisition, construction administration et gestion d'un patrimoine immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Pierre-Alexis MONJENOT dt 18 Rue des Ouches - 58000 Nevers

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu par un ou des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL583117344

SCP JP JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Julie PLANCON, Notaire au sein de la SCP JP JACOB et C.THEVENY, le 8/7/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société civile

- Dénomination : SCI LES GINGKOSNE

- Siège social : Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 34 route des Mollets-Villechaud

- Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, et généralement toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

- Apports en numéraire : la somme globale de 1.000 euros.

- Capital social : 1.000 euros divisé en 1.000 Parts de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 1.000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

- Gérance : sont nommés comme premiers gérants de la sté : Mr SIMON Thomas Patrick Eric, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 34 route des Mollets-villechaud et Mme NEVEJANS Déborah Jeanine Solange, dt à la même adresse avec faculté d'agir ensemble ou séparément pour une durée illimitée.

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis.

Me PLANCON, Notaire.

AL583117345

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25 juillet 2016, il a été constitué une SARL dénommée:

MC NEVERS

Objet social : Exploitation de fonds de commerce de vente de chocolats, dragées, crèmes glacées, confiserie et produits annexes, achat et vente de cadeaux et d'objets divers.

Siège social : 19 rue des Ardilliers - 58000 Nevers

Capital : 500 euros

Gérance : Madame Mélissa CROLAND demeurant 4 rue des Petits Jardins - 58480 Saint Parize le Chatel

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL583117346

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28 juillet 2016, constitution de la SASU :ARNAUD REBILLARD CONSEIL

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 2 impasse des Grands Champs - 58200 Alligny Cosne

Objet : Ingénierie et conseil sur installation de matériels de production, sur conduite de projets en lien avec des investissements et/ou des processus de production, soit pour du neuf, soit pour aménager l'existant, intermédiaire entre professionnels : apporteurs d'affaire. Négoce de matériels de production.

Président : M. Arnaud Rebillard demeurant 2 impasse des Grands Champs 58200 Alligny Cosne

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre),les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL583117354

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges -
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SARL STBS

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL STBS, SARL, au capital de 40 000 euros, dt le siège social est à Cosne Cours sur Loire (58200),3 Bld de la

République, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet l'activité de restauration traditionnelle à thème ou non, ou de type rapide et la vente de boissons

associées : les services de restauration à la table ou en self-service, etc...dt les gérants sont M. Thomas BAILLEUL et Mme Sarah STEIN épouse BAILLEUL, dmt ensemble à St Martin sut Nohain (58150), Lieu Les Breuillards.

AL583117357

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 29/07/2016 constitution de la SAS : TAXI JULIE

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 51 Rue du Banlay - 58000 Nevers

Objet : La société a pour objet le transport de voyageurs par taxis et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Président : Madame Julie, Marine, Pauline DJAOU domiciliée. 51 Rue du Banlay 58000 Nevers.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL583117363

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hubert ADENOT, notaire associé à Corbigny (Nièvre), le 28 juillet 2016 a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes

Dénomination : SCI TERRA SIENNA

Forme : société civile immobilière

Capital social : 105.640,00 euros par apport en numéraire

Siège social : Saint Maurice 58800 Montreuillon

Objet social : gestion, administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Pierre BLANDIN - 10 rue Saint Colombes-33000 Bordeaux

Cession de parts sociales – agrément : La cession des parts sociales sont soumises à agrément.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers (58000).

Pour Avis,

Maître Hubert ADENOT.

AL583117365

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Nevers (Nièvre) du 30 juillet 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TRANSPORTS GRANDJEAN

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 14.000 euros

Siège social : 23, rue du Cholet – 58000 Saint Eloi

Objet : Le transport de marchandises par route pour le compte d'autrui et la location de véhicules pour le transport de marchandises.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Président : M. David GRANDJEAN, dt 33 rue des Chapelleries – 58000 Saint Eloi

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Transmission des actions : Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital quel qu'en soit le bénéficiaire, sauf s'il est déjà associé, est soumise à l'agrément préalable de la société.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

M. David GRANDJEAN

Le Président,

AL583117373

EARL YVES PABIOT

Au capital de 201 000 euros
Le Petit Soumard - 1 Cour du Puits Fleury
58150 Saint Andelain

Par acte sous seing privé en date du 1er août 2016, il a été procédé à la création de la société EARL Yves PABIOT prenant effet au 1er août 2016 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile A Responsabilité Limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination Sociale : EARL Yves PABIOT

Siège Social : Le Petit Soumard - 1 Cour du Puits Fleury - 58150 Saint Andelain

Gérant : M Yves PABIOT, demeurant Le Petit Soumard - 1 Cour du Puits Fleury - 58150 Saint Andelain

Capital Social : 201 000 euros divisé en 2 010 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers et immobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, le fondateur

AL583117376

YONNE

➜ DÉMISSION

SABLIERES DE GURGY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 553 860 euros
Siège social : Le Petit Etang
89250 Gurgy
414 614 354 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée en date du 30 juin 2016, l'Assemblée Générale :

a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre THOLLARD de ses fonctions de Président de la Société, sa démission prenant effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 30 juin 2016 ;

a nommé en remplacement, aux fonctions de Président de la Société, à compter du 30 juin 2016 et pour une durée illimitée.

Monsieur Pierre MONLUCQ

Demeurant : 4 allée du Garde Messier - 91370 Verrières-le-Buisson

Les actes relatifs à cette modification seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL893117469

➜ AVIS

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE

Société Coopérative à capital variable,
agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social à Troyes (10000)
269, Faubourg Croncels
Siège administratif à Dijon (21000)
18, rue Davout,
Immatriculée sous le n° SIREN 775 718 216
RCS Troyes
Société de courtage d'assurances immatriculée
auprès de l'ORIAS sous le n° 07 019 188

Le nouveau prix indicatif de référence des Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.) est de 241,41 euros par titre.

Il assure un rendement de 10,5% par rapport au prix de référence au 30 juin 2015, en intégrant le versement du dividende de 4,09 euros en avril 2016.

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne du 22 juillet 2016 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 30 juin 2016.

Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers. Il prendra effet à compter du 1er août 2016 et restera valable jusqu'au dernier jour ouvré du mois où le Conseil d'Administration aura arrêté les comptes au 31 décembre 2016.

Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.ca-cb.fr.

AL893117460

➜ NOMINATION

TENDEX

Société Anonyme
au capital de 57.720 €
Siège : Parc d'Activités
2 Rue de l'Industrie 89300 Joigny
972201438 RCS de Sens

L'Assemblée Générale Ordinaire du28 Juin 2016 a nommé Madame Julia Cattin 31 Rue des Gravilliers 75003 Paris en qualité de nouvel administrateur de la Société. Le Conseil d'Administration du même jour a également nommé Julia Cattin Président du Conseil d'Administration et Directeur Général en remplacement de Monsieur André Bex, démissionnaire.

Pour avis

Le Conseil d'Administration.

AL893117450

EFFIRACK

S.A.S. au capital de 160.000 euros
Rue Georges Mandel - ZI du Moutois
89400 Migennes
379 934 268 RCS Sens

Suivant décisions en date du 27/6/2016, l'associé unique a décidé de nommer M. Dominique MANET, demeurant 21, rue des Sources 78240 Aigremont, en qualité de Directeur Général, à compter du 22/7/2016.

Pour avis.

AL893117486

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL DAVAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 4 Rue D'Eichtal
89500 Dixmont
513152397 RCS Sens

Transfert de siège social

L'AGE du 19/07/2016 a décidé de transférer le siège social du 4 Rue d'Eitchal à Dixmont (89500) au 5 Chemin des Cannetières à Sens (89100) à compter du 19/07/2016.

Formalités au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL893117440

BISTRO VILLETTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : Centre Commercial Pariféric
55, rue Emile Raynaud
93300 Aubervilliers
479 802 480 RCS Bobigny

Par décision du 1er juillet 2016, l'associé unique a transféré le siège social au 20 bis, boulevard de la Convention - 89100 Sens à compter du jour de sa décision et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Il a également décidé d'étendre l'objet social à l'exploitation de tous fonds de commerce de café, débit de boissons, brasserie, restaurant plats à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 479 802 480 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Sens.

Gérance : Monsieur Zahir LASSOUANE, demeurant 20 bis, boulevard de la Convention 89100 Sens.

Pour avis

La Gérance.

AL893117451

SARL NH IMPRESSION

Société à responsabilité limitée
au capital de sept mille euros
Siège social : 23 avenue Victor Hugo
89000 Auxerre
Siren : 752 571 745

Gérant : Mr Nicolas Hutter, 17 rue de la Gare, Orgy 89240 Chevannes

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 juillet 2016, les associés ont décidés le transfert du siège de la société à compter du 18 juillet 2016.

Ancienne mention : siège social 23 avenue Victor Hugo 89000 Auxerre. Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre n° 752 571 745. Nouvelle mention : siège social : 17 rue de la Gare, Orgy 89240 Chevannes, l'immatriculation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (89). Tous pouvoirs ont été conférés à Mr Nicolas Hutter pour effectuer les formalités nécessaires.

AL893117470

AUXERRE DIFFUSION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : Avenue Georges Pompidou
Route de Paris
89100 Sens
478 322 910 R.C.S. Sens

Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale mixte en date du 15 Juillet 2016, il a été décidé de transférer le siège social du 18, avenue Georges Pompidou - Route de Paris - 89100 Sens au 16 Boulevard Saint Germain - CS 70514 - 75237 Paris cedex 05 à compter du 1er Août 2016.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Paris.

Pour avis.

AL893117457

DIFFUSION 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 60.370 €
Siège social : Avenue Georges Pompidou
Route de Paris
89100 Sens
702 029 208 R.C.S. Sens

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 15 Juillet 2016, il a été décidé de transférer le siège social de avenue Georges Pompidou – Route de Paris - 89100 Sens au 16 Boulevard Saint Germain - CS 70514 - 75237 Paris cedex 05 à compter du 1er Août 2016.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Paris.

Pour avis

AL893117458

SCI DE LA ROUTE DE PARIS

Société civile au capital de 1000 €
Siège social
18, avenue Georges Pompidou
89100 Sens
450 377 155 RCS Sens

Aux termes d'in procès verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire en date du 29 juillet 2016, il a été décidé de transférer le siège social du 18, avenue Georges Pompidou - 89100 Sens au 16 Boulevard Saint Germain - CS70514 - 75237 Paris cedex 05 à compter du 1er août 2016.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

la société sera désormais immatriculée au RCS de Paris.

Pour avis.

AL893117459

BALIA

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 20 Avenue de la Voulzie,
77160 Provins
RCS Melun 794 296 780

Avis de modification

Le 20 juin 2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au

Lieudit Champbertrand 89100 Sens à compter du même jour, et de modifier

en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS

de Melun fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de

Sens . Président : M. Franck BERROY demeurant 18 rue Pierre Larousse 89110

Aillant sur Tholon.

Pour avis.

AL893117466

SARL S.R

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 2 impasse de Cheroy,
77140 Nemours
535 267 256 RCS Melun

Aux termes d'une délibération en date du 20 juillet 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de Nemours (77140) 2 impasse de Cheroy, à Saint Martin du Tertre (89100) 5 route de Voulx, à compter de ce jour, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société, qui était immatriculée au RCS de Melun, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.

Cette société a pour gérant Madame Sophie BEJA, demeurant 3 route de Dixmont, 89320 Vaumort.

Pour avis,

AL893117467

ORS DUPLI SERVICE

SARL au capital de 7623 euros,
La Vaux Bornate - Les Placeaux
89110 Saint –Aubin- Château-neuf.
RCS Sens 340285816.

Suite A.G.E du 27-07-2015 et à compter du 31-07-2015: Transfert du siège social à: 24-30 rue Carle Hébert, 92400 Courbevoie. Formalités au RCS de Sens et Nanterre.

AL893117479

SOCIETE NOUVELLE DE L'AUBERGE DE LA POTERNE

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 avenue Joséphine Normand
89210 Brienon-sur-armançon
499 625 671 Rcs Sens

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 16 juillet 2016, il a été décidé de transférer le siège social du 6 avenue Joséphine Normand - 89210 Brienon-sur-armançon au 83 Bis avenue du Général de Gaulle - 10510 Maizières-la-grande-paroisse, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement au siège social est ainsi modifié :

Ancienne mention :

Article 4 - Siège social : Le siège social est fixé : 6 avenue Joséphine Normand - 89210 Brienon-sur-armançon.

Nouvelle mention :

Article 4 : Siège social : Le siège social est fixé : 83 Bis avenue du Général de Gaulle - 10510 Maizières-la-grande-paroisse.

La société sera radiée du Rcs de Sens et immatriculée au Rcs de Troyes.

Pour avis, la gérance.

AL893117482

S.S.C & F.D HOLDING

Société civile
Au capital de 55 200 euros
Siège social : 6 avenue Joséphine Normand
89210 Brienon-Sur-Armançon
808 840 557 Rcs sens

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2016, il a été décidé de transférer le siège social du 6 avenue Joséphine Normand - 89210 Brienon-sur-Armançon au 10 route de Soissons - 10170 Etrelles-sur-Aube, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement au siège social est ainsi modifié :

Ancienne mention :

Article 4 - Siège social : Le siège social est fixé : 6 avenue Joséphine Normand - 89210 Brienon-sur-Armançon.

Nouvelle mention :

Article 4 : Siège social : Le siège social est fixé : 10 route de Soissons - 10170 Etrelles-sur-Aube.

La société sera radiée du Rcs de sens et immatriculée au Rcs de Troyes.

Pour avis, la gérance.

AL893117483

MOULINS DUMEE A SENS

SA à directoire et de conseil de surveillance
au capital de 1.800.000 Euros
Siège social : 20 Rue Amédée Guérard
89100 Sens
706 080 058 RCS Sens

Aux termes de l'A.G.E en date du 30/06/2016, il a été décidé de transférer le siège social au 4 rue du Port au Vin, 89100 Gron. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

AL893117496

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

RÉDUCTION DE CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2016 de la société CARNOT, société civile immobilière, au capital de 15244,90 euros,siège social : 8 Place du Champ de Fête, 89140 Vinneuf, RCS Sens n°410 453 456.L'avis de constitution a été publié dans TERRES DE BOURGOGNE, le14 novembre 1996.Il a été décidé de réduire le capital social de la société.En

conséquence l'article n°7 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : le capital social est fixé à : 15244,90 euros. Nouvelle mention : le capital social est fixé à : 4058,74 euros.L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis.

AL893117446

RACCOON ENVIRONNEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 18 Les Joigneaux
89100 St Martin du Tertre
752 850 362 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, le Président.

AL893117461

WINOPIA

SARL au capital de 23 215.00 €
Siège social : 12 Rue du Professeur Lian
89520 Treigny
524 788 585 RCS Auxerre

Par assemblées générales extraordinaires successives du 10/06/2016, le capital social est fixé à 113 827 €, divisé en 113 827 parts d'1€ l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits, dépôt légal au GTC d'Auxerre.

AL893117497

➜ ADDITIF

SOCIETE GALLOT ENTREPRISE DE MACONNERIE-RENOVATION

Additif à l'annonce légale parue le 15/07/2016 dans le journal TERRES DE BOURGOGNE N° 1382 concernant la transformation de la SARL GALLOT ENTREPRISE DE MACONNERIE-RENOVATION :

L'associé unique a également, par décision du 30/06/2016, décidé le changement de dénomination sociale qui devient SOCIETE GALLOT ENTREPRISE DE MACONNERIE-RENOVATION.

AL893117476

➜ MODIFICATION DE STATUTS

LES BÛCHETTES DU CHABLISIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 500 euros
Siège social : 3 chemin de la Cassonne,
89800 Fleys
515 184 901 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2016, l'assemblée générale extraordinaire :

- a décidé que la société a pour objet : la réalisation de prestations de travaux agricoles et viticoles.

Et accessoirement :

L'achat, transformation et revente de sous-produits issus du bois,

La location de matériels,

Les travaux publics,

Le négoce de produits d'approvisionnement (traitements, fournitures vignes, engrais,...).

- a constaté la démission de Madame Guylaine COLLON de ses fonctions de gérante

- a décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, la gérance.

AL893117355

ALAIN KOSKAS CONSULTANT

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 €
Siège social : Le Moulin du Rousseau
89220 Bléneau
480 064 153 RCS Auxerre

Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal du20/06/2016, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à effet de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 €Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M Alain KOSKAS Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : M Alain KOSKAS.

AL893117447

GALVANISATION DE BOURGOGNE

Par décision du 30/06/16, l'associée unique de la société GALVANISATION DE BOURGOGNE, société par actions simplifiée au capital de 105 000 € ayant son siège social à Magny (89200), immatriculée au RCS de Auxerre sous le n°519 007 587, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à associé unique (EURL), à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

L'adresse du siège social est précisée : «Zone Artisanale 89200 Magny».

Le capital social reste fixé à la somme de 105 000 euros, divisé en 2 100 parts sociales de 50 euros chacune.

Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par M. Patrick MORDEFROY, demeurant 15 bis rue Léon Gambetta, 10600 La Chapelle Saint Luc, Président.

Sous sa nouvelle forme d'EURL, la Société est gérée par M. Patrick MORDEFROY, Gérant.

La Société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Philippe BRUGNOT, Commissaire aux Comptes suppléant.

AL893117468

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

LE NIGHT

SARL au capital porté à 50.000 Euros
Siège social : 13 bis rue de l'Hôpital
89200 Avallon
R.C.S. Auxerre 750 752 859

Selon AGM du 21/06/2016, la mention antérieurement publiée est modifiée ainsi qu'il suit:

Capital social

Ancienne mention : 1.000 euros

Nouvelle mention : 50.000 euros.

Pour avis, le Gérant.

AL893117485

NEW CONCEPT BUREAUTIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 10 Bis, rue Jean Jacques Rousseau
ZAC des radars –
91350 Grigny
481 213 023 RCS Evry

Par décision du 1er Mai 2016, l'associé unique a adopté les modifications suivantes : La dénomination sociale a été modifiée et devient N.C.B, à compter du 1er Mai 2016. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La dénomination de la Société est : NEW CONCEPT BUREAUTIQUE Nouvelle mention

La dénomination de la Société est :

N.C.B

Le reste de l'article reste inchangé. Le siège social a été transféré à 42 chemin des pêcheurs – 89500 Marsangy, à compter du 1er Mai 2016. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Personne habilitée à engager la société : Monsieur Cyril DUBOS, gérant, 42 chemin des pêcheurs – 89500 Marsangy.

Pour avis.

AL893117488

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL PICHON

Les Jouys – 89330 St Martin d'Ordon
Capital : 76 224,51 €
RCS Sens 381 944 511

Les associés de l'EARL PICHON réunis en assemblée générale ordinaire le 13/07/2016 ont approuvé les résolutions suivantes :

Cessation des fonctions de gérante de Mme Catherine Pichon née Jeanjean demeurant « Les Jouys » à St Martin d'Ordon (89330).

Nomination en tant que gérante de Mme Anne Foucher née Pichon demeurant « Les Bourrassiers » à Piffonds (89330).

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Sens.

Pour avis et mention, la gérance.

AL893117290

SARL AMF

SARL au capital de 7 622,45 Euros
Siège social :
15 Avenue Gambetta
89300 Joigny
R.C.S. Sens n° 387 951 668

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er Octobre 2015, il est constaté la démission du poste de Co-gérant de M. Alain Monceau, demeurant 4 Le Pressoir – 89240 Diges.

RCS Sens

Pour avis,

Le gérant

AL893117448

SCI FRANVIC

SCI au Capital de 3.049 €
Siège social : « Ranch 323 » Domaine de Clairis,
89150 Savigny Sur Clairis
RCS Sens 428 535 850

Aux termes de l'AGO du 23 juin 2016, Madame Nelly Chauveau, demeurant 8, rue Delouvain, 75019 Paris et Madame Françoise Picavez veuve Rehbeger, 8 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, ont été désignées co-gérantes de la société.

Pour avis.

AL893117454

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SENS SERRURERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 121 ter rue Emile Zola
89100 Sens
RCS Sens 448 394 395

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Gilles Gennetier de ses fonctions de cogérant à compter de la date de l'assemblée générale et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de l'identité des gérants a été supprimée.

Pour avis

La Gérance

AL893117472

OLS

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : 101 Grande Rue
89100 Sens (Yonne)
819 816 471 RCS Sens

Suivant décisions de l'assemblée générale mixte en date du 6 juillet 2016, Mademoiselle Marion TREMOUILLES, demeurant 70 Boulevard de la Liberté, Sens (Yonne), a été nommée en qualité de cogérante à compter du même jour.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL893117474

➜ NON DISSOLUTION

LE P'TIT BISTRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 13 Place du Marché
89520 Saint Sauveur En Puisaye
802597237 RCS Auxerre

Avis de non dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 25 juillet 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL893117456

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

BOULANGERIE DE DOMATS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Place de l'Eglise
89150 Domats
RCS Sens 423 002 146

Aux termes d'une décision en date du 9 juin 2016, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. La Gérance.

AL893117489

MIDIS

SAS au capital de 40.000 €
Les Latteux
89400 Migennes
RCS Sens 811 757 145

Aux termes de l'AG du 21/07/2016, il a été décidé, conformément à l'article L 225-248 du Code du Commerce, de ne pas dissoudre la Société.

AL893117491

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL RIGAUX PHILIPPE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 175 000 euros
Siège social : 8 rue de la Forêt
les Petits Essarts – 89190 Flacy
488 072 877 Rcs Sens
Liquidateur : M. Philippe Rigaux
8 rue de la Forêt – les Petits Essarts
89190 Flacy

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2016, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL893117331

CAVE DE MONTFORT

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 200 €
Siège social : 3 route de Montfort,
89800 Lignorelles
RCS Auxerre 315 042 960

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 juillet 2016.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Monsieur Renato FABRICI, demeurant 6 Rue de Larchant 77140 Saint Pierre Lès Nemours

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

3 route de Montfort, 89800 Lignorelles.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL893117388

EARL DES ROUBDEAUX EN LIQUIDATION

Les Roubdeaux
89480 Etais La Sauvin
Siège de liquidation : « Pressures »
58500 Clamecy
Au capital de 317.779,98 euros
R.C.S. Auxerre - N° 398.753.673

L'assemblée générale réunie le 8 juillet 2016, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 30 juin 2016, déchargé Mme Anne Moreau de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL893117435

CYDRICK IMMO

SARL à capital variable de 8000,00 Euros
40 rue Auxerroise,
89800 Chablis
494515208 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 27/07/2016 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 27/07/2016, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Cydrick BILLON, 393 Rue des Plantages , BAT C1 Appart 104 , 01170 Segny et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Cydrick BILLON.

Mention en sera faite au RCS de Auxerre.

AL893117462

SCP DU DOCTEUR PINTA

Société civile professionnelle
de chirurgiens dentistes en liquidation
au capital de 157 022,48 euros
Siège social : 6 rue Claude Aillot
89700 Tonnerre
327 631 438 RCS Auxerre

Avis de dissolution et de nomination des liquidateurs

Suivant décision de l'associé unique en date du 31 juillet 2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

M. Marc PINTA, demeurant 3 rue Vaucorbe, 89700 Tonnerre.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

6 rue Claude Aillot – 89700 Tonnerre.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL893117463

IB

Société Par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 75 000 euros
Siège social : 14 place des Fontaines
89600 Saint-Florentin (Yonne)
450 573 266 RCS Auxerre

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, à compter du 30 juin 2016 suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommé comme liquidateur : Monsieur Jean-Pierre BOBIN, demeurant à CHAMPLOST (Yonne) 13-15 Hameau de Vaudupuits, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Saint-Florentin (Yonne) 14 place des Fontaines. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis, le représentant légal.

AL893117464

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BRANNAY - bois

27 a 00 ca - Le clos de gisy: A-864

CHAMPIGNY - bois

21 a 44 ca - La foire a bobin: C-2690 - La vente du milieu: D-832 - Le marchais chabot: C-2730

GUILLON - pré

1 ha 49 a 41 ca - Couture de soie: AN-175

LIXY – terre et bois

2 ha 72 a 40 ca - Bas des baillis: B-286[208] - Bas des terres rouges: A-389-419 - Le grand marchais: A-86 - Le tourne broche: D-89 - Les bruyeres: D-142 - Les grandes bruyeres: C-92 - Les machefers: A-464 - Les terres rouges: ZC-90- Les vordes: B-52 - Moulin a vent: G-517-518-523-526 - Moulin brunet: D-189

PONT-SUR-YONNE - terre et bois

1 ha 24 a 12 ca - Buisson herve: D-221[130] - Careme prenant: H-1258 - Gallat: F-369-370 - La juque a la poule: H-254 ZN-45 - Les creasses: F-1069 - Les petites brieres: D-40 - Miremy hameau: D-86-117-118 - Pierre rousse: ZS-75 - Vallee hemard: D-208 - Vaugouret hameau: D-182 - Vignes de miremy: ZF-30-34

SAINT-BRIS-LE-VINEUX – vigne AOC Saint Bris - Coteaux Bourguignons et bois taillis

1 ha 70 a 80 ca - Cote de la canne: ZR-94(J)-94(K)

SAINT-SEROTIN – terre et bois

6 ha 18 a 77 ca - Champs aux chevaux: L-336-349 - Chene des roches: E-415 - La bouliniere: P-245-270 - La fosse mignotte: P-223 - La grande vente: L-453-460-462 - Le buisson: N-395 - Les borderies: L-58 - Les foineries: E-471-823[503] - Les haies bauquins: N-137-138 - Les petits pres: P-313 - Les roches colin: E-76 - Vallee du colombier: L-424 - Dessus des gitrys: ZW-6 - Dessus des gitrys: ZW-5(A)-5(B) - Les dix sept arpents: ZR-13 - Petite maison: ZV-1 - Vignes de la cave: L-182

VILLEMANOCHE - terre et bois

2 ha 33 a 55 ca - Bel air: G-194-196 - Champ bouzon: E-117[77]-123[78] - L esperance: D-129 - La fontaine: G-360-364-366-856[301]-857[301] - La pierre de minuit: F-355 - La queue de saint prest: C-945-946 - Le champ longuet: D-43 - Le champ renaud: F-577 - Le champ renaud est: D-305 - Le dos d ane: G-86 - Le nespier: G-396-424-446-449 - Les mardelles: C-615 - Moque bouteille: F-533

VILLEPERROT - bois

85 a 55 ca - La tete aux lapprons: E-70 - Les hauts gobins: E-44-45 - Les martins: E-23

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 22 août 2016** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893117502

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

CATHELIN FRERES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 6 000 euros
Siège social et siège de liquidation:
RD 660 89100 Malay Le Grand
RCS Sens 789 607 371

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 juillet 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric CATHELIN, demeurant Chemin de la Croix Sainte Marguerite 89100 Malay Le Grand, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé RD 660 89100 Malay Le Grand. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL893117493

MAZETTE

Société À Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 4 000 euros
Siège social : 15 place Charles de Gaulle
89700 Tonnerre (Yonne)
793 268 731 RCS Auxerre

Avis de dissolution

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 21 juin2016 la dissolution anticipée de la société à compter du 21 juin 2016 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.- A été nommé comme liquidateur :- Monsieur Olivier BIOLLET, demeurant à ST MARTIN SUR ARMANCON(Yonne) 6 rue Messire Edmée Jobert, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.- Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : Saint-Martin sur Armançon (89700), 6 rue Messire Edmée Jobert..- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL893117499

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2016, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Viticole.

Dénomination sociale : SCEV LES PRIAUX.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural, et plus particulièrement la viticulture. Dans ce cadre, elle peut notamment exploiter et gérer les biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 9 rue des Maisons Rouges - 89800 Maligny.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Gérants : M. Jean Claude CHAVIGNON et Mme Michèle TREMBLAY, demeurant tous deux à Maligny (Yonne), 9 rue des Maisons Rouges.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL893117394

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juillet 2016, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : Earl Terres de Flo.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 7 500 euros.

Siège social : 4 rue du Chemin de Ronde - Chigy - 89190 Les Vallées de la Vanne.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apports en numéraire d'un montant de 7 500 euros.

Gérant : Mme Florence Boussellier épouse Vincent demeurant à Les Vallées de la Vanne (Yonne), Chigy, 4 rue du Chemin de Ronde.

Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles consenties entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.
AL893117340

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juillet 2016, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : LA CROISETTE.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural.

Capital social : 7 500 euros.

Siège social : 32 rue Saint Marcel - 89200 Annay La Côte.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apport de numéraire pour un montant de 7 500 euros.

Gérant : M. Vincent BOURSIER, demeurant 32 rue Saint Marcel, 89200 Annay La Côte.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés lorsque la société a deux associés qui sont libres.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.
AL893117420

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, à Annay la Côte, en date du 25 juillet 2016, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.

Dénomination sociale : ETA BIA.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : La réalisation de prestations de travaux agricoles et, accessoirement, la location de matériels agricoles.

Capital social : 20 000 euros.

Siège social : 32 rue Saint Marcel - 89200 Annay la Côte.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Vincent Boursier, demeurant 32 rue Saint Marcel, 89200 Annay la Côte.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.
AL893117433

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/07/2016, il a été constitué une SCI dénommée : SEMEURS TIME

Siège social : 17 av. Morlande, 89200 Avallon

Capital : 1.500€

Objet : l'acquisition, l'administration, l'aménagement et la location d'immeubles et de terrain.

Gérance : Mme Eve Mignolet, 4 rue J. Ferrand, 89800 Courgis, M. Anaël Faucher, 32 rte Sévigné, 21460 Époisses

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre
AL893117445

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2016, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : EARL DE MOUTOT.

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-I du code rural.

Capital social : 8 000,00 euros.

Siège social : Forêt Bréault – 89310 Noyers Sur Serein.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 8 000,00 euros.

Gérants : M. Franck MENARD, Forêt Bréault à Noyers Sur Serein (89310), M. Jean-Louis BLOT et Mme Joëlle BLOT née BOUNON, 9 rue de la Sarre, Moutot, à Annay Sur Serein (89310).

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.
AL893117449

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Brigitte GRANA, Notaire à Joigny (Yonne), 48 avenue Gambetta, le 22 juillet 2016, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI 2 S

Capital : 1.000 Euros

Siège social : 5 rue de la Vallée au Ladre 89100 Nailly

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Cogérants : M. Hakim Salloum, 32 rue d'Ile de France 89500 Armeau - M. Yassine Salloum, 5 rue de la Vallée au Ladre 89100 Nailly

Cessions : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL893117452

S.E.L.A.R.L D'AVOCATS BPS
Me Olivier PITTET
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 Besançon

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale :KAIROS GEOLOCALISATION

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique

Siège social : Pépinière d'entreprises - Avenue de Sully - 89300 Joigny

Objet social : L'exercice de toutes activités d'étude, conception, fabrication, location, vente, entretien et maintenance de matériels électroniques de géolocalisation, d'informatique embarquée, d'ingénierie de systèmes, création et d'installation de logiciels, gestion des hommes et des véhicules, services d'optimisation et plus généralement toutes activités de services, conseils et négoce en informatique, télécommunications et géolocalisation, l'exercice de toutes prestations de services matérielles ou immatérielles ainsi que la vente de tous produits en liaison avec les activités susvisées

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : € 100 000

Cogérance : Monsieur Damien Rameau demeurant à Lons Le Saunier (39000) - 12 place Perraud

Madame Laurence Dalloz demeurant à Cesancey (39570) - 29 rue de la Penu

Immatriculation : Au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de Commerce de Sens

Pour avis
AL893117453

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. en date à Joigny du 27 juillet 2016, il a été constitué une Société.

Dénomination sociale : Boulangerie AU PLAISIR DE JOIGNY

Forme : SAS

Capital social : 1.000 €

Siège social : Centre commercial de la Madeleine - 89300 Joigny

Objet social : Boulangerie, Pâtisserie, Confiserie, Glaces.

Durée : 99 ans

Président : Madame Bénina KAIB, demeurant 5, boulevard de Godalming - 89300 Joigny, a été désignée en qualité de Présidente associée, pour une durée illimitée.

Conditions d'admission aux assemblées d'associés et d'exercice du droit de vote : qualité d'associé.

Agrément des nouveaux associés par l'assemblée générale.

RCS de Sens.

Pour avis.
AL893117471

LA CHAMPAGNE

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une Société civile immobilière dénommée LA CHAMPAGNE au capital de 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, le siège social est fixé 16 Rue des Brûleries 89250 Mont Saint Sulpice, ayant pour objet : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que la vente des lots de copropriété des immeubles ou d'immeubles lui appartenant et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

La gérance est assurée par M. Frédéric GAUX, demeurant 16 Rue des Brûleries 89250 Mont Saint Sulpice et M. Sébastien GAUX demeurant 27 Rue d'Arches 89250 Mont Saint Sulpice. Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre. Agrément représentant au moins les 3/4 du capital social pour toute cession.

La Gérance.
AL893117477

SARL DYKSTRA

Suivant acte sous seing privé en date du 25 juillet 2016, à Valravillon Laduz, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL DYKSTRA.

Sigle : DYKSTRA.

Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 17 rue de La Laye, 89110 Valravillon Laduz.

Objet : Les activités de Charpente, Couverture, Maçonnerie, travaux de rénovation, travaux d'agencement.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 500 euros divisé en 50 parts sociales de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire : 500 euros.

Gérance : Monsieur Stéphane DYKSTRA 17 rue de La Laye, 89110 Valravillon Laduz.

La société sera immatriculée CENTRE DES FORMALITES ET DES ENTREPRISES.

Pour avis.
AL893117478

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chaumont du 26/07/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Andréas TAXI

Siège social : 28 Rue des Lombards, 89340 Chaumont

Objet social : transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places ou d'un véhicule taxi

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 500 euros

Gérance : Monsieur Andréas MONTOYA, demeurant 28 Rue des Lombards 89340 Chaumont, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis - La Gérance.
AL893117480

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Givry du 01/06/2016 a été constituée une EURL nommée : LE GITE DES 2 RIVIERES

Objet : La gestion, la création, l'administration d'hébergement

Capital : 1.000 €

Siège social : 10 impasse du Château, 89200 Givry

Durée : 99 ans

Gérance : M. ERIC VOILLEREAU, 38 Boulevard de Charonne, 75020 Paris.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
AL893117481

Etude de Maitres
ERIC SPOOR GUY PIGAUX
GUILLAUME HERON
et CAROLINE SPOOR
Notaires à Dives sur Mer.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Guillaume HERON en date du 20 juillet 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LISAUREM.

Forme : société civile immobilière.

Siège social : 16 rue de l'Eglise, 89460 Bazarnes.

Objet : Acquisition gestion baux, à l'exception de location en meublé, de tous biens et droits immobiliers, participation dans toutes sociétés immobilières, prêts.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Gérance : Mme Géraldine LEFEBVRE demeurant PARIS (6è) 15 rue du Regard La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis Guillaume HERON.
AL893117484

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1 juillet 2016, à Courlon sur Yonne, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BBE.

Forme : société civile immobilière.

Siège social : 29 rue du port, 89140 Courlon sur Yonne.

Objet : Acquisition, gestion et location immobilière.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 100 euros divisé en 100 parts sociales de 1 euro cha une.

Montant des apports en numéraire : 100 euros.

Gérance : Eddy DUPRE 29 rue du port 89140 Courlon sur Yonne

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis.
AL893117487

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/07/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : AURÉLIE GAUTHIER

Siège social : 5 place Saint Thibault, 89300 Joigny

Forme : SASU

Capital : 5000 Euros

Objet social : Toute activité de conception, fabrication, transformation, restauration, vente de vitraux, vitraux d'art, articles décoratifs ou en lien avec le matériau verre.

Président : Madame Gauthier Aurélie demeurant : Chemin du Halage - 89330 Villevallier

élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 39 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL893117490

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/07/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LA FLAMBEE

Siège social : 2 Rue Puteaux, 89690 Cheroy

Forme : SASU à capital variable

Nom commercial : LA FLAMBEE

Capital minimum : 1 Euros, en dessous duquel il ne peut être réduit

Capital initial : 100 Euros

Capital maximum : 10000 Euros

Objet social : Restaurant Traditionnel - Bar

Président : Madame Lydia Lanaspa demeurant : 62 rue des Gillets,

45210 Fontenay sur Loing élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL893117492

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Auxerre (89) du 01/08/16, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Yonne Web Marketing

Siège: 17 rue Paul Doumer, 89000 Auxerre

Objet: Aider et vendre des services de communication aux commerçants.

Durée: 99 ans

Capital: 10 000 €

Gérance: Mr Tahar Adrouche, demeurant 31 rue du grand marchais – 89120 Chevillon

Immatriculation de la société au R.C.S. de Auxerre.

La gérance
AL893117494

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SENS en date du 07/04/2016, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination**: KERKRI BADRE SIEGE SOCIAL : 9 avenue du 8 mai 1945 (Yonne)

Objet : Le transport de personnes par taxi ; La location de voiture avec ou sans chauffeur; Activités annexes : transports routiers et services de transports publics au moyen d'un véhicule affecté à cet usage, ;

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros

Président : Monsieur Badre KERKRI, demeurant 11 Chemin des Communes – Courtois sur Yonne (Yonne),

Agrément : Toutes les cessions d'actions non frappées d'une clause d'inaliénabilité, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires.

Immatriculation: RCS Sens.

Pour avis, le Président
AL893117498

ANNONCES
LEGALES
03 80 78 90 42

CHER LECTEUR ET ANNONCEUR,

En raison du lundi 15 août férié,
merci de nous envoyer vos annonces légales
le **vendredi 12 août 2016** dernier délai,
pour parution du vendredi 19 août.

Merci de votre compréhension

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°__/__/__/__
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

«Artisans de talent»

Les métiers d'art s'affichent à Nevers

Depuis le 6 juillet, une exposition photographique est affichée en grand format sur les grilles et les murs de la préfecture et du Conseil départemental de la Nièvre.



Les détails des œuvres sont mis en valeur au côté des portraits de leurs auteurs.

Depuis 2014, le Conseil départemental de la Nièvre propose des expositions à ciel ouvert sur ses bâtiments, dans le centre-ville de Nevers. Cette fois-ci, il s'agit de mettre à l'honneur l'excellence des métiers d'art dans le département, après les expositions sur *«Le Morvan, une montagne de talents»*, *«Val de Loire»* et *«Le Canal du Nivernais»*. Cette nouvelle série est consacrée aux femmes et aux hommes qui sont et qui font la Nièvre.

En grand format, les 32 photos sont légendées de textes rédigés mettant en valeur à la fois les différentes activités de la terre, du verre, du bois, des arts graphiques, de la décoration, du patrimoine... Ces portraits représentent une vraie dynamique pour l'économie locale et un atout pour l'attractivité de la Nièvre.

C'est aussi un moyen de témoigner à la fois de l'héritage du savoir-faire transmis depuis des générations, de la créativité et de l'innovation. L'inauguration a eu lieu le 6 juillet dernier, devant les grilles de la préfecture, Square de la Résistance.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ



La décoration intérieure n'est pas oubliée...



L'expo photo sur les Métiers d'art s'affiche sur les 32 panneaux installés sur les bâtiments et grilles du Conseil départemental et de la préfecture de la Nièvre.



Le bois, comme le verre ou la terre sont représentés parmi les activités artisanales mises à l'honneur.



L'exposition sur les Métiers d'art est la 4e de ce type réalisée par le Conseil départemental, après celles sur le Morvan, le Val de Loire et le Canal du Nivernais.